

FRANCE-FORUM



MAI - JUIN 1967 - N° 80 - 2,50

JEAN-LUC PARODI — PIERRE AVRIL — JEROME ROCQUEMONT
PAUL COSTE-FLORET — MICHEL HABIB-DELONCLE
CHARLES HERNU — JOSEPH FONTANET — PAUL GUILBERT

● Fin d'un slogan.

Les morts vont vite. De plus en plus vite. Surtout s'ils ont été illustres et ont marqué de leur empreinte un temps ou un peuple. La page dès lors est tournée et leur disparition ne peut qu'ouvrir une période neuve, désencombrée de la présence indiscrète. Il est donc bien entendu qu'en Allemagne comme en Europe, l'ère adenauienne est définitivement close avec la mort de l'ancien chancelier dont la longévité, abusivement lucide et active, était au surplus un défi aussi bien pour les lois biologiques que pour les convenances politiques, qui prévoient pour les individus un rythme de ventilation plus raisonnable. Konrad Adenauer appartient, comme on dit, à l'histoire. Mais il n'est pas si sûr que puisse être considéré comme définitivement clos un moment capital de cette histoire allemande et européenne, dont nous sommes loin d'avoir tiré toutes les leçons et épuisé tous les effets.

D'autant plus que, proches ou éloignés de l'esprit dont il se réclamait, nous n'avons pas, en France, rendu à Adenauer la justice qui lui était due. Il suffit de considérer, par exemple, l'article perfide que lui consacre le dernier en date de nos grands dictionnaires encyclopédiques pour découvrir à quelle sorte de contre-sens peuvent aller l'ignorance, le préjugé et sans doute aussi la mauvaise foi ; dans ce beau morceau, heureusement assez bref, il n'y a finalement de valable que la chronologie de la carrière du chancelier, dont les dates sont en effet incontestables ; en laissant de côté des sollicitations mineures (comme celle qui consiste à avancer que ce fils de petit fonctionnaire qui s'est fait lui-même est « issu de la haute bourgeoisie rhénane »), on remarquera seulement le travestissement vraisemblablement délégué dont sont victimes l'esprit et la finalité même de la politique adenauienne dans une singulière exégèse qu'il faut littéralement recopier : « Très nationaliste, Adenauer a entrepris une politique d'entente avec les divers États occidentaux, pour intégrer l'Allemagne dans l'Union européenne sur un pied d'égalité et lui permettre de se refaire une armée. » Si Adenauer a été européen, ce serait donc par ruse tactique, pour, tirant le meilleur parti d'une situation difficile, reconstituer la force de l'Allemagne, c'est-à-dire en premier lieu son armée. Or il y a dans l'énoncé de ce propos une contradic-

tion qui en dénonce la falsification : en réalité si Adenauer a été un si ardent partisan de l'Europe et notamment de la Communauté européenne de défense, c'est afin que l'Allemagne ne puisse plus avoir, au grand jamais, d'armée nationale, et il a dû se résigner à l'inévitable après l'échec de la C.E.D. « Pas d'armée nationale chez nous, c'est le commencement... » Tel était, écrit en français, le billet qu'au cours d'une rencontre internationale, il faisait tenir à Robert Schuman et que celui-ci conservait précieusement dans ses archives. Konrad Adenauer est grand justement parce qu'il a entrepris d'exorciser dans son peuple les démons du nationalisme, et il n'y avait que deux moyens authentiques et efficaces pour venir à bout de tenaces tentations, l'exercice de la démocratie au dedans, la politique européenne au dehors.

Ainsi donc, en dépit de l'autorité du Larousse, Adenauer, qui voyait dans le nazisme la manifestation du mystère d'iniquité, fut le contraire d'un nationaliste. Mais la propagande communiste qui, selon les techniques éprouvées, remplaçait la justification par la répétition, mettait inlassablement en cause « les revanchards de Bonn », et elle ne laissait pas d'intimider quelques esprits faibles qui ont peur d'être exclus du progressisme dès lors qu'ils prendraient trop de distance critique à l'égard des grands thèmes du communisme, même lorsqu'il s'agit, comme ici, de slogans calomnieux et au surplus d'une politique qui reproduit, avec quelques décennies de retard, les étroitesse hargneuses du poincarisme et les archaïsmes du nationalisme barrésien. Mais aujourd'hui il est impossible de disqualifier le moment où l'Allemand Adenauer, l'Italien de Gasperi, le Français Robert Schuman, remontant les vieilles pentes (et cette fois le rocher de Sisyphe ne redescendrait plus) posaient les fondements d'une neuve communauté européenne. Moment qui fut un grand moment historique justement parce que la complicité des bâtisseurs contredisait des fatalités historiques, dont d'autres, qui se croyaient plus avancés ou plus prestigieux se faisaient les serviteurs dociles et mystifiés. « Le revanchard de Bonn » ira rejoindre « l'Europe vaticane », cette autre sottise qui eut son heure de succès, dans cette décharge, sur les bas-côtés de l'histoire où pourrissent et rouillent des arguments jadis terroristes, désormais inutilisables, ridicules, dérisoires.

● La liberté à l'échelle humaine. Le livre que vient de publier Roger Quilliot, montre que la pensée de Léon Blum, celle qui s'exprimait dans le célèbre « A l'échelle humaine », est toujours vivante dans le socialisme français. Universitaire, Roger Quilliot assume d'importantes responsabilités tant dans la S.F.I.O. qu'au contre-gouvernement. Raison de plus pour chercher une pensée justificatrice de l'action et il est significatif que le premier livre de philosophie politique écrit par Roger Quilliot soit un essai consacré aux problèmes de la liberté : « La liberté aux dimensions humaines » (1), qui n'est pas sans réminiscence du titre de Léon Blum. La politique, dans cette tradition qui va de Léon Blum à Roger Quilliot, n'est pas prudente conservation de ce qui est, ni avare aménagement du possible et de l'immédiat, elle se confond avec une vaste entreprise de libération humaine, combat toujours à recommencer, car les nécessités et les contingences de la condition humaine imposent une lutte sans fin et interdisent la perspective au fond anti-historique d'une lutte finale. L'important alors est de trouver et de promouvoir des formes de libération qui, tout en ayant un contenu substantiel, ne se révèlent pas meurtrières des libertés personnelles. Le socialisme (encore que Roger Quilliot prononce rarement le mot soit par élégance, soit par scrupule de méthode) n'a donc un avenir que dans la mesure où il se confond avec un humanisme démocratique. On le disait bien, Léon Blum pas mort.

Mesure humaine : l'expression fait penser à Camus, dont Roger Quilliot a été par ailleurs le brillant commentateur. Et, comme chez Camus, elle appelle une suite de démythifications : d'abord d'un capitalisme dit libéral qui, ayant rendu contradictoires, par une antinomie truquée, justice et liberté, rend la liberté inhumaine et oppressive ; mais aussi d'un nationalisme qui sacrifie les hommes réels aux passions collectives, négatives et abstraites ; mais encore d'un totalitarisme révolutionnaire dont la démesure absolutiste ressuscite les plus vieilles tyrannies. Sur ce dernier point, les analyses de Roger Quilliot paraissent impliquer une mise en question du marxisme, sinon dans sa vigueur critique, du moins dans ses prévisions positives et son espérance quasi eschatologique. On aimerait pouvoir en débattre avec Roger Quilliot.

(1) Edit. Gallimard. Collection « Les Essais ».

FRANCE FORUM

Sommaire

80

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

42, bd de Latour-Maubourg, Paris-7^e

C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. INV. 24-05

Prix de vente au numéro .. 2 F 50

Abonnement : 8 n^{os} par an. 20 F

Abonnement de soutien .. 25 F

MAI-JUIN 1967

Photos : DALMAS - VIOLETT - BERNARD

FORUM

LA FRANCE VA-T-ELLE AU BIPARTISME ?

- **ESQUISSE D'UNE PROBLEMATIQUE DU SYSTEME MAJORITAIRE FRANÇAIS**, PAR JEAN-LUC PARODI 2
- **LE DONNE ET LE CONSTRUIT**, PAR PIERRE AVRIL 6
- **VERS UN MULTIPARTISME SIMPLIFIE**, PAR JEROME ROCQUEMONT 8
- **NI BIPARTISME, NI BIPOLARISATION, MAIS BICARTELLISATION**, PAR PAUL COSTE-FLORET 10
- **LE BIPOLARISME ACTUEL : GAULLISME ET COMMUNISME**, PAR MICHEL HABIB-DELONCLE 12
- **LA GAUCHE ET LA NECESSAIRE SIMPLIFICATION POLITIQUE**, PAR CHARLES HERNU 14
- **L'AVENIR DU CENTRISME**, PAR JOSEPH FONTANET 17
- **DEUX DOCTEURS AU CHEVET DU CENTRISME**, PAR PAUL GUILBERT 19

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

- LE SYSTEME DE LA MODE**, PAR ROLAND BARTHES 21

ÉTUDE

- L'ART DE CAUSER EN VERS**, PAR JEAN ONIMUS .. 26

POLEMIQUES ET DIALOGUES

1

PROPOS DU TEMPS

- JEAN-PAUL SARTRE, LA JUSTICE ET LE GENERAL**, PAR ETIENNE BORNE 38

ARTS

- EUGENE IONESCO OU COMMENT FAIRE SON SALUT**, PAR PHILIPPE SENART 30
- MOUCHETTE, DE L'ABJECTION A LA SPLENDEUR**, PAR CLAUDE BEYLIE 32

NOTES DE LECTURE

- LES NOUVEAUX INTELLECTUELS DE FREDERIC BON ET MICHEL BURNIER**, PAR PHILIPPE ARVAL 34
- ILS ONT VOTE LA MORT, D'ARTHUR CONTE**, PAR JEAN-MARIE DAILLET 35

LA FRANCE VA-T-ELLE AU BIPARTISME?

Les deux seconds tours (celui des élections présidentielles de 1965 et celui des législatives de 1967) ont présenté un phénomène de bipolarisation et le problème d'aujourd'hui est de savoir si ce phénomène actuel de bipolarisation doit être compris comme une première esquisse et un pressentiment d'un bipartisme en train de se constituer. Cette question se pose à toutes les familles politiques françaises, aussi bien à celles dont les intérêts et les analyses qu'elles font de la conjoncture inclinent à identifier bipolarisation et bipartisme qu'à celles qui peuvent avoir des raisons de situation et de doctrine pour contester et convaincre de confusion une semblable identification.

Le passage du bipolarisme au bipartisme peut avoir des chances dans la mesure où le mécanisme des lois électorales, une défiance pour les complexités d'un pluralisme excessif, un goût pour la clarification et la simplification, finissent par créer des habitudes qui

seraient démocratiquement positives. Mais inversement, le bipolarisme de fait crée un climat de type « combat de gladiateurs » qui risque de schématiser et de simplifier jusqu'à la caricature une réalité politique qui doit ce qu'elle a d'humain à une certaine diversité, climat qui a également l'inconvénient d'exaspérer les motivations négatives aux dépens des adhésions profondes et réfléchies : on élimine plus encore qu'on ne choisit.

Le débat a son origine dans la conjoncture mais il la dépasse de toute son ampleur.

Interrogeant des spécialistes de science politique : Pierre Avril, Jean-Luc Parodi, Jérôme Rocquemont, et des représentants qualifiés des diverses tendances politiques : Paul Coste-Floret, Joseph Fontanet, Michel Habib-Deloncle, Charles Hernu, « France-Forum » apporte à ce débat des éléments d'information et de réflexion. La réponse dernière ne pourrait être pour le moment que pari ou prophétie. — H. Bourbon.

Esquisse d'une problématique du système majoritaire français

par Jean-Luc PARODI

Depuis quelques années et plus encore depuis quelques mois un débat fondamental qu'il serait absurde de croire restreint aux professeurs de droit et aux politistes tend à diviser les observateurs et les acteurs de la vie politique. L'Association française de Science politique lui consacrait en février 1965 l'un de ses « entretiens du samedi » sous le titre : « Le bipartisme est-il possible en France ? » Maurice Duverger relance la controverse et alimente le débat par ses réflexions sur « l'éternel marais », Raymond Aron s'interroge dans *Le Figaro*, les journalistes politiques contribuent à accréditer un vocabulaire habituellement propre aux juristes, le Conseil politique du Centre démocrate, les présidents et secrétaires fédéraux du M.R.P., lui consacrent une bonne part de leurs travaux. Bref, le bipartisme est à la mode. Mais est-ce bien du bipartisme qu'il s'agit ?

I. — SAVOIR DE QUOI L'ON PARLE

Ce qui frappe en effet dans les analyses contradictoires et les controverses passionnées qui s'élèvent sur le sujet, c'est la multitude et la variété des termes employés pour justifier un même phénomène, ses avatars et ses contraires : *bipartisme, dualisme, déclin du centrisme, système majoritaire, simplification de la vie politique, existence d'une majorité*, etc. Or, ces mots ont une signification différente et ne sont pas interchangeables. La science politique n'est peut-être pas encore une science, il est certain qu'elle ne le deviendra jamais si elle ne s'astreint pas à la rigueur des notions définies. Le journaliste Raymond Aron sait garder du sociologue la volonté de concepts précis et précisés. Il écrit souvent : « J'appelle ici bipartisme »...

A son exemple, essayons de cerner de plus près le problème et son vocabulaire.

Si l'on appelle *bipartisme* un système où s'affrontent, pour l'essentiel, deux partis et où le vainqueur de l'affrontement n'a, en aucune manière, besoin de l'appoint d'un troisième, si petit soit-il, pour gouverner, il apparaît aussitôt qu'un petit nombre de pays seulement répondent à cette définition dont la Grande-Bretagne donne bien entendu l'illustration exemplaire. Mais il semble non moins certain que ce n'est pas à une telle situation que se réfèrent la plupart de ceux qui s'interrogent sur l'avenir des forces politiques en France.

Si l'on appelle *simplification de la vie politique* une évolution telle que le nombre des partis politiques irait en diminuant, il se révèle à la réflexion comme le notait Jacques Fauvet en 1965 (1) que cette réduction du multipartisme traditionnel en un quadripartisme ou même un tripartisme n'engendre pas en elle-même une majorité. Le rappel de la situation des lendemains de la Libération l'indique avec force. Simplification de la vie politique sans majorité stable et majorité sans simplification sont également possibles. Ces notions sont distinctes et ceux qui s'y réfèrent ne s'y trompent d'ailleurs pas. D'autre part, quadripartisme et tripartisme ne sont pas des points de passage obligés pour évoluer du multipartisme au bipartisme. Contrairement à une mathématique élémentaire, la réduction simplifiante du

(1) M. Duverger et J. Fauvet, *Le bipartisme est-il possible en France ?* Association française de Science politique, 1965, p. 8.

nombre des partis pourrait éventuellement bloquer l'évolution vers le dualisme.

Si l'on appelle *dualisme*, un système où s'affrontent deux coalitions, deux nébuleuses dont l'addition recouvre la presque totalité de l'échiquier politique, l'on se trouve devant une pléiade de combinaisons possibles, ouvrant la voie à toutes les controverses. Ces coalitions sont-elles purement électorales ? A ce niveau, quelle part d'irréductibles laissent-elles à l'extérieur ? Se maintiennent-elles au contraire au niveau parlementaire et gouvernemental ? Dans quelle catégorie faut-il classer les affrontements de la Troisième République, si tant est qu'on la puisse considérer en bloc ? Là où André Siegfried et François Goguel plus sensibles aux tempéraments discernent un dualisme, Maurice Duverger plus soucieux des réalisations politiques ne voit qu'une alternance des centres. Pour être utilisable le concept de dualisme reste à définir.

Quelles sont, d'autre part, les références étrangères qui servent de support à cette recherche typologique ? La Belgique qui jouit depuis vingt ans d'une certaine stabilité fondée sur des alliances parlementaires modifiées après chaque élection, où la classerons-nous ? Et les démocraties scandinaves — le semi-présidentialisme finlandais mis à part — qui combinent le multipartisme (5 partis représentés au Parlement suédois, 5 en Norvège, 6 au Danemark) et la stabilité, mais dont les élections comportent néanmoins un enjeu, somme toute clair : reconduction des majorités socialistes qui ont dominé l'après-guerre ou substitution d'une coalition de leurs adversaires ?

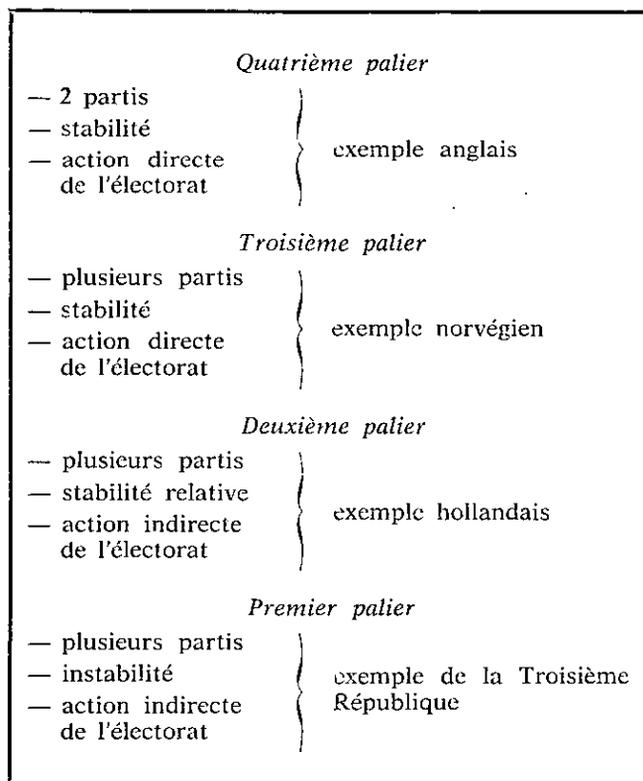
Est-ce à dire qu'il soit impossible d'y voir clair dans cet imbroglio ? Peut-être pas. A condition de définir avec précision le problème que l'on veut poser et les outils propres à le résoudre.

Le problème : La France est-elle en train de passer du système de partis multiples regroupés (2) provisoirement en deux grandes coalitions pour le temps des élections mais capable de modifier leurs alliances au niveau parlementaire à un système où s'affronteront, pour l'essentiel, deux nébuleuses, et où le vainqueur de l'affrontement n'aura, en aucune manière, et pour toute la durée qui sépare une élection d'une autre, besoin de l'appui d'une troisième formation si petite soit-elle, pour gouverner. On remarquera qu'ainsi posée la question fait entrer en ligne de compte des éléments fort disparates : nombre des partis et nature de leurs regroupements éventuels, alternance au pouvoir ou pour le moins possibilité de cette alternance, vocation majoritaire de la nébuleuse considérée, nécessité de la durée, etc...

Nous appellerons *système majoritaire* un système de forces politiques et de mécanismes institutionnels tel que le maintien, la modification ou le retrait d'une majorité gouvernementale en place depuis les dernières élections dépendent de la volonté exclusive du suffrage universel manifestée à l'occasion d'une consultation nouvelle.

Il conviendra donc de se demander si la France, sous la Cinquième République, connaît un tel *système majoritaire*, si le phénomène que l'on semble pouvoir déceler est provisoire, ou si, irréversible, il ne comporte pas en lui-même ses propres éléments de développe-

ment vers un régime dualiste entendu au sens strict, c'est-à-dire un régime où la coalition majoritaire en place doit combattre une coalition qui se veut contre-majorité éventuelle. En clair, cela consiste à dresser une échelle des pays démocratiques — échelle qui n'est en aucune manière une échelle de démocratie — en fonction de trois critères inégalement discriminants : la stabilité, le rôle direct ou indirect de l'électorat dans la détermination des majorités, le nombre des partis, et à examiner à quel échelon classer la Cinquième République pour aujourd'hui et pour demain.



II. — CONSTATATIONS : LE SYSTEME MAJORITAIRE DE LA CINQUIEME REPUBLIQUE

Le passé et le présent de la Cinquième République permettent de classer sans équivoque le régime français actuel sous la rubrique plus haut définie de *système majoritaire*. Sans retracer ici en détail les raisons de cette profonde mutation de la vie politique française, si profonde qu'un grand nombre d'acteurs du jeu politique, mais non François Mitterrand ou Georges Pompidou, ne l'ont pas perçue ou se sont refusés à la percevoir (3), encore faut-il en rappeler les éléments de base.

Le système majoritaire est né en 1958-1962 de la rencontre d'un *mode de scrutin*, d'un *problème*, de *mécanismes constitutionnels* et d'une *force politique polarisante*, plus sans doute, quoiqu'ici l'étude plus délicate reste à mener, d'une propension favorable de l'opinion

(2) Un mode de scrutin proportionnel peut même leur épargner cette obligation de regroupement.

(3) On s'expliquerait mal sans cela le succès immédiat en 1958 et persistant après neuf années de gaullisme du mythe de « l'après-gaullisme » le plus souvent présenté comme « un retour à l'âge d'or ».

publique. Bien que certains de ces éléments soient plus importants que d'autres, il est probable, sinon sûr, qu'ils étaient tous indispensables au mélange détonant qui donna leur véritable figure aux institutions nouvelles.

Inutile d'insister sur le rôle des gaullistes et de leur chef, de la discipline des uns, de la popularité prestigieuse de l'autre. C'est là chose connue, trop connue même qui tend à reléguer dans l'ombre d'autres facteurs plus susceptibles d'action à long terme. Inutile également de rappeler le poids du problème algérien. Raymond Aron a dit, à l'époque, qu'il avait constitué la véritable majorité du chef de l'Etat. Le jugement est incontestable. Sur le plan parlementaire comme sur celui de l'opinion, le départ du général de Gaulle n'a guère été envisagé, tant il est vrai que le règlement du problème et le sort du Président de la République étaient liés. Mais cette liaison même parce qu'elle se situait au moment de la mise en place des institutions a contribué à leur orientation. Un scrutin réputé brise-lame et qui ne brise pas la lame de 1958, une dissolution constamment menaçante, une procédure référendaire plusieurs fois utilisée, des mécanismes parlementaires mobilisés pour le maintien ou l'effritement freiné de la majorité parlementaire, tout s'est conjugué pour créer, confirmer, préserver et raffermir la majorité gaulliste.

Le système majoritaire s'est poursuivi en 1962-1967 par le maintien du pôle gaulliste, l'usage de la dissolution, l'élection présidentielle, les mécanismes majoritaires du second tour, l'échec électoral des indisciplinés et des marginaux, et la réduction du nombre et de l'importance des petits partis. Ainsi l'élection présidentielle de décembre 1965 qui a achevé d'instituer le système du fait du dualisme simplificateur qu'elle implique apparaît moins comme la cause de cette évolution que comme l'origine de son accélération. En fait chaque consultation constitue depuis 1958, comme le remarque justement Alain Lancelot dans une récente analyse du dernier scrutin (4), une élection présidentielle, et la consultation des 5 et 12 décembre 1965 comme d'ailleurs celle de mars 1967 ne sont que les plus récentes d'une longue série. L'un des apports les plus importants de la modification du mode d'élection du Président de la République a été cependant de contraindre les divers adversaires du gaullisme à se situer eux aussi dans la perspective majoritaire. De la polarisation on évolue alors vers une bipolarisation, du système majoritaire on passe peu à peu au dualisme. A la majorité en place, on commence à imaginer un substitut possible, une contre-majorité potentielle. Des alliances électorales de pure défensive à l'origine commencent à se transformer en coalition de gouvernement (5). Une alternative apparaît.

La jurisprudence, la coutume constitutionnelle de la Cinquième République ont été marquées par la présence dominante du gaullisme à tous les degrés de la politique : présidence, gouvernement, parlement, opinion. Il serait absurde de le nier, et non moins absurde de s'imaginer qu'un tel phénomène durant un tel laps de temps n'a pas modifié les attentes et les habitudes des électeurs.

(4) *Projet* mai 1967.

(5) Le contre-gouvernement malgré ses faiblesses, la « délégation des gauches » qui se crée en sont des indices.

III. — L'AVENIR DU SYSTEME MAJORITAIRE FRANÇAIS : LES FREINS ET LES ACCELERATEURS

De ce système majoritaire à tendance dualiste, il faut donc examiner les chances de maintien et les probabilités de renversement, les facteurs institutionnels et politiques qui jouent dans l'un et l'autre sens, tout en n'oubliant pas surtout en ce qui concerne les forces politiques, qu'agissantes et agies, elles peuvent par leur comportement tout autant modifier ce système qu'être par lui transformées.

a) *Les incertitudes du mode de scrutin.*

Le vieux scrutin d'arrondissement à deux tours ne constitue à proprement parler ni un frein ni un accélérateur. Mais il est susceptible de jouer comme l'un ou comme l'autre. Traditionnellement les observateurs voient en lui un facteur de maintien de multipartisme du fait de l'esprit multiplicateur et proportionnaliste du premier tour. Cependant les impératifs majoritaires du second atténuent largement cette tendance, surtout si le regroupement des forces politiques est déjà ébauché, si elles sont donc peu nombreuses et partout représentées. Mais n'est-ce pas, diront les historiens, le retour au style d'affrontement de la Troisième République ? C'est probablement ici qu'il faut insister avec force sur la notion de système politique, c'est-à-dire sur le fait que les divers mécanismes envisagés jouent d'une manière différente selon le système dans lequel on les considère. Certes, le scrutin d'arrondissement uninominal majoritaire à deux tours comporte des tendances dont on a vu d'ailleurs qu'elles étaient contradictoires, mais le sens dans lequel il penchera finalement dépend largement du jeu des autres mécanismes et ce serait se condamner à ne rien comprendre que de ne pas voir d'abord leur interaction fondamentale. Un exemple le montrera mieux. Le scrutin d'arrondissement dans un régime de multipartisme jouera de manière totalement différente selon que la dissolution sera politiquement impossible ou constamment menaçante, selon qu'il constituera la seule forme de consultation de l'opinion ou qu'au contraire il subira la concurrence d'autres types, etc. Or, il se trouve qu'il est associé aujourd'hui à une série de mécanismes constitutionnels qui jouent tous dans le sens dualiste. Ceux-ci ne contribueront-ils pas à privilégier ses aspects majoritaires au détriment de ses tendances proportionnalistes ?

b) *Une batterie d'accélérateurs constitutionnels.*

Les mécanismes proprement constitutionnels semblent tous jouer en faveur d'un système majoritaire maintenu et confirmé. Au plan du parlementarisme quotidien, la procédure de la *motion de censure* qui interdit les abstentions, contraint les députés quoi qu'ils en aient à se situer avec clarté à l'égard de la majorité en place et évite les renversements de biais sur un sujet d'apparence mineure, et l'*usage du vote bloqué* qui permet au gouvernement de maintenir et de préserver sa majorité, se conjuguent pour établir un dualisme incontestable. La *dissolution* toujours possible s'y ajoute qui veut que désormais on ne puisse séparer comme dans les grandes heures de la Troisième Répu-

blique, le terrain de bataille parlementaire et le terrain de bataille électoral puisqu'il y a menace constante de passage de l'un à l'autre. D'autre part, l'aspect binaire de cette procédure se retrouve dans le cas du *référendum* dont il faudra bien un jour, Jacques Fauvet l'a souvent répété, accorder les modalités juridiques avec la pratique et qui joue en fait comme une question de confiance à l'échelon national; il se retrouve également dans le mécanisme de l'élection présidentielle tel qu'il résulte de la modification de 1962.

c) *Le poids de l'élection présidentielle.*

Election apparemment comparable *mutatis mutandis* à celle des députés par le scrutin d'arrondissement, l'élection présidentielle ne retrouve qu'à une dose infime l'aspect quelque peu proportionnaliste de celui-ci. L'étude des élections législatives montre que sauf de très rares exceptions un candidat qui recueille moins de 20 % des suffrages exprimés au premier tour, n'a aucune chance de figurer en vainqueur au second. Cependant le localisme géographique des forces politiques françaises leur permettait d'atteindre ici ou là ce seuil, alors même qu'elles en étaient éloignées au plan national. C'est à celui-ci que se situe le seuil de l'élection présidentielle, et l'obligation de figurer parmi les deux premiers candidats au premier tour pour pouvoir se maintenir au second limite en pratique aux représentants des très grandes formations ou des coalitions (6) la liste de ceux qui voudraient prétendre à la magistrature suprême. Nécessité d'une candidature de regroupement au premier tour, aspect majoritaire et binaire du second tour, tout fait de l'élection présidentielle un incontestable élément d'accentuation du phénomène majoritaire français.

Séparés, chacun des accélérateurs constitutionnels que nous avons énumérés eut été d'un effet incertain; c'est leur jeu convergent qui fait leur importance et leur possibilité d'action à long terme.

d) *Nostalgie proportionnaliste et coutume majoritaire.*

Les mécanismes institutionnels ne jouent cependant que dans le sens où les acteurs du jeu politique désirent les orienter. Les habitudes des élites politiques sont largement aussi contraignantes que les règles juridiques. Aussi pouvait-on justement se demander il y a quelques années si le poids des traditions et l'importance numérique des hommes politiques qui avaient fait leurs classes sous la Troisième et la Quatrième Républiques n'alliaient pas l'emporter. Les indices ne manquaient pas de cette nostalgie proportionnaliste qui incitaient les uns à la « querelle du règlement », poussait les autres vers l'indiscipline et la dissidence et plus profondément révélait chez la plupart un refus fondamental de l'idée même de majorité souvent dénoncée comme totalitaire. Aujourd'hui une seconde coutume commence à s'instaurer; neuf ans de sys-

tème majoritaire ne peuvent laisser totalement inentamées les forces politiques et l'opinion; peu à peu se créent d'autres manières de penser, d'autres façons d'envisager le régime politique. Bref, plus le système majoritaire dure, plus il augmente ses chances de durer. La coutume majoritaire commence à équilibrer les nostalgies proportionnalistes; la tradition n'est plus à sens unique.

e) *Le problème des pôles d'attraction.*

Le système majoritaire de la Cinquième République, on l'a vu, s'est créé autour du pôle gaulliste, et dans un premier temps l'absence d'un second terme à l'alternative a joué en faveur du maintien de la majorité U.N.R.-U.D.T. et marginaux. C'est à l'égard du général de Gaulle, de sa politique, des forces qui le soutenaient qu'à tort ou à raison chacun semblait se situer. Et il n'y aurait pas eu de système majoritaire sans l'opposition du gaullisme et de l'anti-gaullisme.

Depuis quelques années, l'apparition d'un second pôle contribue à ancrer plus profondément le système. Autour du thème de « l'union de la gauche », porteur d'une forte charge idéologique, des contacts se prennent, des rencontres s'organisent, des alliances se nouent. De cette double polarisation la dynamique est assez forte pour contraindre bien des « cadres flottant » à un reclassement douloureux dont l'évolution récente de Maurice Faure n'est que l'expression exemplaire.

Mais n'y a-t-il pas pour demain le risque de disparition du pôle gaulliste, avec toutes les conséquences que pourrait comporter cette disparition sur les tactiques respectives des forces de gauche? Poser la question, c'est faire entrer dans notre recensement des accélérateurs et des freins le poids des problèmes et le jeu des forces.

f) *Un problème plus que d'autres : l'inconnue de la politique extérieure.*

Il est évident, et nous n'avons pas jugé nécessaire d'y revenir, que bien des problèmes opposent les forces politiques que l'on imagine fusionnées ou coalisées. Sur aucun point cependant les divergences ne paraissent telles que l'on ne puisse également imaginer les éventuels moyens de les dissimuler, sinon de les effacer. Il n'est pas jusqu'aux options, contradictoires en apparence, de la Fédération et du parti communiste en politique étrangère que leurs propres dirigeants en période de détente, ne puissent parvenir à adapter, après des négociations qui seront très dures, pour peu que cette adaptation soit la condition de leur commun accès au pouvoir.

Un élément peut cependant modifier du tout au tout cette perspective d'accord: la renaissance de la guerre froide. Extérieure à la situation politique française, elle aurait toute chance de provoquer à nouveau l'expulsion du parti communiste du jeu politique français, réduisant par là même la gauche à une situation désespérément minoritaire. L'avenir du système majoritaire dépend ainsi avant tout de l'évolution de la situation internationale. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne permet pas de jugements péremptoirs.

(6) En pratique, seuls peuvent espérer figurer au deuxième tour ceux qui auront dépassé au premier 25 % des suffrages exprimés, soit 5 à 7 millions en 1972.

g) *Le choix des forces politiques*

Enfin l'avenir du système majoritaire dépend également de la volonté des diverses formations politiques de le perpétuer ou d'y mettre fin. Or, celles-ci ou tout au moins leurs dirigeants sont loin d'adopter à ce sujet une même attitude. Plus encore, la ligne de démarcation ne passe pas entre le gaullisme et la gauche mais à travers celle-ci et celui-là.

D'un côté le gaullisme de stricte obédience et le parti communiste, l'un pour maintenir sa primauté et sa cohésion, l'autre pour préserver ses chances de réintégration dans le jeu politique et de participation démocratique au pouvoir ont, somme toute, intérêt à voir se perpétuer le système actuel.

A l'inverse les Républicains indépendants et les Fédérés auront plus facilement tendance, même s'ils ne le disent pas, à en refuser la logique, les mécanismes et le principe, les premiers pour accroître leur latitude d'action, les seconds pour disposer dans leurs négociations avec le partenaire d'extrême gauche de la constante menace d'un renversement des alliances, arme de dissuasion d'une incontestable portée tactique (7).

Enfin, le Centre démocrate n'a rien à attendre du système majoritaire actuel et de son accentuation vers un régime dualiste, rien sinon des choix contraignants, une division menaçante et le destin du parti libéral britannique. Partisan affirmé des institutions actuelles, il est donc condamné à tout faire pour briser ce qui leur donne leur signification essentielle, le système majoritaire. Son avenir est relativement clair : ou casser le système, ou s'y reclasser (après éclatement du gaullisme ou de lui-même), ou encore survivre par l'instauration de la représentation proportionnelle.

(7) On notera également que « l'union de la gauche » suppose l'équilibre de la Fédération et du parti communiste. Tout déséquilibre au profit du second aboutirait très probablement à l'éclatement.

Le donné et le construit

par Pierre AVRIL

Il n'est guère douteux que la vie politique ait été marquée depuis cinq ou six ans par une tendance à la polarisation entre majorité et opposition. Mais il faut prendre garde que ce mouvement ne résulte pas d'une évolution spontanée ni ne corresponde à une transformation structurelle : il est plutôt le produit d'une combinaison entre *une situation et une procédure*.

La situation sur laquelle il n'est pas besoin de s'attarder c'est le retour au pouvoir du général de Gaulle et son conflit avec les forces politiques traditionnelles. La question posée après la dissolution de l'Assemblée Nationale, en octobre 1962, présentait une évidente analogie avec celle à laquelle répondent les électeurs anglais : en votant pour les candidats gaullistes, ils se prononçaient pour le maintien du pouvoir en place, ainsi que l'a observé Philip Williams dans une récente

ce qui ne dépend pas de lui et reviendrait d'ailleurs à la première hypothèse.

Le recensement et la brève analyse des accélérateurs et des freins conduisent ainsi à une appréciation nuancée des chances de maintien du système majoritaire.

Quatre remarques d'ordre différent nous permettront de conclure :

— En première analyse et dans l'hypothèse d'un maintien de la détente internationale, *le poids des accélérateurs semble bien l'emporter*.

— Sur le plan psychologique, le système dualiste suppose sinon ce consensus vague que l'on prête généralement à certains pays étrangers, tout au moins un vocabulaire commun et plus encore une reconnaissance de l'autre. Dénoncer son adversaire comme « l'homme des partis » alors même que la Constitution les institutionnalise, s'affirmer « candidat de tous les Républicains » en excluant ainsi de la République les électeurs qui ne se disposent pas à voter pour vous, sont deux manifestations d'une même attitude dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est guère propice au bon fonctionnement d'un régime dualiste. Cela revient à dire qu'il faut pouvoir tout à la fois *s'envisager gouvernant et se concevoir minoritaire* (8).

— Le problème étant de savoir si un véritable dualisme s'instaurera, celui du bipartisme proprement dit n'a guère d'actualité.

— Enfin, l'ensemble de l'analyse qui précède ne concerne, on l'a vu, que le possible et le probable. Il conviendrait aussi de s'interroger sur le *souhaitable*. La tâche ne relève plus alors du politiste, mais de l'homme politique et plus généralement du citoyen.

Jean-Luc PARODI.

(8) Et Alain Lancelot souligne avec justesse le manque de « vocation minoritaire » de l'actuelle majorité. *Projet* mai 1967.

étude sur la Cinquième République. Mais la symétrie n'était pas complète car les opposants votaient « contre », plus qu'ils ne plébiscitaient les dirigeants du « cartel des non ». Aussi cette conjoncture a-t-elle permis le regroupement de l'électorat modéré sur une base quasi-majoritaire, non celui de l'opposition. Celle-ci a réagi avec une législature de retard. Il a fallu pour cela l'influence décisive de l'élection présidentielle et l'intelligence de M. François Mitterrand qui a discerné le parti qui pouvait être tiré de cette procédure mal famée pour sortir la gauche de sa paralysie.

Quant au Centre non gaulliste, il n'a pu bénéficier autant de la performance personnelle de M. Jean Lecanuet dans la mesure où la rigueur de la règle majoritaire excluait toute réponse intermédiaire. Il n'atteignait pas, de plus, une masse suffisante pour exer-

cer une attraction capable de neutraliser les effets centrifuges de la division en majorité et opposition.

Il est prématuré d'affirmer que de nouveaux réflexes se sont substitués aux anciens et que la simplification est acquise, car les aspects que l'on vient de rappeler résultent essentiellement de ce qu'on pourrait qualifier (avec un brin de pédantisme) de « facteurs exogènes », et non d'une transformation de caractère endogène.

Ces nouveaux réflexes existent cependant à l'état latent et ils ne demandent qu'à se manifester. La très forte participation enregistrée lors des dernières consultations en est un indice, de même que le respect de la discipline et l'élimination impitoyable des dissidents ou des marginaux : la tendance à la nationalisation du débat sur des bases majoritaires simples correspond indéniablement à une attente de l'opinion.

Est-on pour autant assuré que les cadres politiques ont assimilé cette modification des règles du jeu ? Sont-ils à ce point attentifs aux réactions du public ? La faible influence de l'opinion était considérée par Waldeck Rousseau dès 1887 comme l'une des tares de notre parlementarisme et on ne saurait dire que les choses aient profondément changé depuis... Il ne faut donc pas trop compter sur une telle pression pour rendre le mouvement irrésistible, d'autant que les forces contraires demeurent actives.

Les lignes de rupture future de la coalition gouvernementale sont tellement évidentes qu'il est superflu d'y insister ; quant à la gauche, il est probable qu'elle restera unie dans l'opposition car ses intérêts les plus directs l'y incitent, sans compter les convictions. Mais si elle devait accéder rapidement au pouvoir, les préoccupations du gouvernement ne redonneraient-elles pas quelque validité à l'analyse naguère formulée dans cette optique, précisément, par certains conseillers de M. Gaston Defferre ? La question peut être posée, en ajoutant seulement que le temps travaille en faveur du renforcement de la tendance unitaire et que la réponse est liée à l'évolution du parti communiste. Or, celle-ci ne s'accomplira pas miraculeusement : de même qu'il a fallu l'élection présidentielle pour bousculer certains particularismes invétérés, de même un stimulant sera nécessaire pour franchir l'étape du pouvoir. Le pouvoir ne serait-il pas cependant en soi, un stimulant de cette nature ?

On retrouve alors l'incertitude institutionnelle qui n'est pas séparable de l'interrogation sur l'avenir des structures politiques. Il y a quelques mois le régime paraissait s'orienter empiriquement vers une stabilisation, mais, depuis, le recours aux Ordonnances, en l'absence de toute justification véritable, a confirmé la difficulté qu'éprouvent ses dirigeants à affronter les aléas d'une vie politique normale.

Il y avait eu de leur part imprévoyance à ne pas ménager, à froid, des possibilités de détente dans le fonctionnement de la Cinquième République pendant qu'ils disposaient d'une marge de sécurité confortable. Faute d'avoir admis qu'une opposition dynamique avait un rôle statutaire à jouer, ils ont placé celle-ci devant un dilemme absurde en ne lui laissant d'autre choix que le boycott ou l'agitation. Son réveil un peu désordonné a servi de prétexte pour ressortir la camisole de force utilisée par M. Debré entre 1959 et 1962, alors qu'il était évidemment nécessaire, au contraire, d'offrir au Parlement des possibilités de contrôle et de participation si l'on voulait

qu'il renonce à l'exercice favori, qui était autrefois le sien, de la mise en cause de la responsabilité gouvernementale.

M. Giscard d'Estaing avait défini notre système institutionnel comme un régime présidentiel « à amortisseur parlementaire » : ne semble-t-il pas plutôt qu'on se trouve en présence d'un régime présidentiel à « amplificateur » parlementaire ? On a négligé d'harmoniser les rapports entre les élections (présidentielles et législatives), ainsi qu'entre les autorités qui en étaient issues, pour une raison de facilité : cette imprecision permettait à l'exécutif de cumuler les moyens de pression d'un régime de responsabilité gouvernementale avec l'indépendance d'un régime de séparation des pouvoirs. Mais l'arme est à double tranchant : toute modification du rapport des forces, dont les élections de mars dernier ont apporté l'avant-goût, risque de frapper de précarité l'ensemble du système. A défaut d'une articulation raisonnable, il dépendra des hasards des événements et du calendrier que le changement de majorité *qui se produira inéluctablement*, restitue l'autorité aux députés ou conserve l'initiative au Président de la République.

Dans la première hypothèse qui correspond à des élections législatives intervenant au moment décisif, on peut imaginer qu'une majorité apparaisse à l'origine. Mais cette majorité se trouvera soumise aux forces centrifuges qui existent déjà au sein de l'actuelle coalition et que neutralise seule l'existence d'un « fédérateur » indépendant de l'Assemblée et disposant d'une autorité qu'il tire directement du suffrage universel (de même que le regroupement de la gauche a été rendu possible par le poids que donnaient à M. Mitterrand ses dix millions de voix de décembre 1965). Si à la faveur d'un de ces hasards évoqués plus haut, l'initiative paraissait regagner le Palais Bourbon et que le Président soit alors conduit, fût-ce pour ne pas entrer en conflit avec les députés à se cantonner dans son rôle traditionnel d'arbitre, il est probable que la structure bipolaire se fissurerait assez rapidement.

La tendance à la conjonction des centres qui a dominé toutes nos assemblées après quelques mois d'existence, renaîtrait sans doute à l'occasion des difficultés inévitables que rencontre tout gouvernement.

Le Premier Ministre devrait concilier les prétentions de ses associés ; il disposerait certes de la possibilité de recourir à la dissolution. Mais les probabilités sont grandes que la redistribution des forces s'effectue en fonction des affinités parlementaires et non selon les indications du corps électoral (même réformé, le système inclinerait presque fatalement au retour à la République des Députés décrite par Roger Priouret). Pour qu'il en aille autrement et que le système demeurât bipolaire, il faudrait qu'un parti au moins fût en mesure de prétendre à la majorité absolue et se comportât en conséquence, mais l'expérience montre que nous sommes loin du compte.

Si c'est au contraire l'élection présidentielle qui constitue le « temps fort » de la compétition pour le pouvoir, l'articulation dualiste aura des chances de se confirmer. On s'orienterait alors vers une répartition des forces reproduisant en gros la division du second tour du scrutin présidentiel où, seuls, les deux candidats arrivés en tête du premier demeurent en présence. Leur affrontement schématiserait pour l'opinion le principal clivage, par rapport auquel les

élections législatives pourraient ensuite s'ordonner. Les principes en vertu desquels une structure bipolaire peut s'instaurer ne sont pas en effet prédéterminés, ils reflètent moins l'antagonisme des systèmes intellectuels que les conditions pratiques et les situations dans lesquelles les électeurs sont appelés à se prononcer. En d'autres termes, la physionomie des conflits dans un pays donné relève de l'existence plus que de l'essence. Dire cela n'implique aucun mépris pour l'idéologie, mais seulement la conviction que le classement des individus et des groupes emprunte les cadres qui leur sont proposés et se conforme à la règle du jeu en vigueur. Si cette règle du jeu est suffisamment contraignante pour qu'ils soient incités à se répartir en deux camps, sous peine de se mettre « hors jeu », la redistribution des acteurs s'opérera selon ce schéma. Inversement, s'ils discernent la possibilité de sauvegarder leur autonomie, ils seront tentés de refuser une discipline qui présente, parfois, un certain inconfort.

La répartition des forces d'après un mode bipolaire résulte donc d'un processus instrumental, mais elle n'est pas arbitraire pour autant. Il est évident que les « frontières naturelles » des deux camps ne se dégageront qu'à l'issue de tâtonnements qui peuvent être assez longs : le reclassement des gaullismes, celui des centrismes, par exemple, ne s'effectueront pas d'un seul coup. Mais l'important est qu'ils s'opèrent sous l'arbitrage du suffrage universel. On a ironisé facilement sur l'attitude de M. Maurice Faure ; celui-ci s'est pourtant borné à tirer la leçon d'une expérience qui a révélé que l'hypothèse de regroupement centriste qu'il avait retenue n'était pas admise par son corps électoral. Allons plus loin : professant certaines convictions politiques, un homme qui veut agir est amené à rechercher le cadre le mieux approprié à son entreprise ; plus ce cadre sera large et plus il aura d'occasions de se trouver en contact avec des associés dont les opinions seront diverses : mais aussi davantage l'instrument sera efficace puisqu'il aura plus de chances d'influencer, voire de contrôler le pouvoir. La limite subjective est affaire individuelle ; la seule limite politique que l'on puisse retenir raisonnablement est tracée par les électeurs eux-mêmes. Ceux-ci par exemple n'ont pas marché pour le « cartel des non », pas plus qu'ils ne paraissent accorder beaucoup de crédit aux tentatives des gaullistes de gauche qu'ils jugent vraiment trop hétérogènes par rapport à la majorité actuelle.

L'étendue d'un mouvement ainsi conçu implique un second caractère : la diversification. Compte tenu de la multiplicité des familles politiques que nous connaissons, il n'est pas question qu'une organisation rigide puisse prétendre atteindre la barre des 50 % qui correspondent au corps électoral présidentiel. Cela signifie entre autres choses, que les inquiétudes provoquées par une éventuelle coupure du pays en deux camps ennemis ne paraissent guère fondées. Dans chacun de ces camps, on retrouvera en effet une gamme d'opinions assez large pour que l'un comme l'autre puisse se prévaloir d'une représentativité suffisante. L'exemple des grandes démocraties modernes confirme l'ampleur de cet échantillonnage, au point que les éléments les plus modérés des partis opposés paraissent souvent plus proches les uns des autres qu'ils ne le sont respectivement de leurs ailes extrémistes. Leur cohabitation avec celles-ci est toutefois un facteur stimulant, plus propice à une confrontation utile que ne le seraient sans doute la concentration des gens raisonnables dans une organisation commune et l'isolement des « radicaux » (au sens anglais) dans l'irréalité de leur contestation. Nous devons nous défaire d'une vision désuète selon laquelle un parti est une sorte d'église où communient les croyants d'une même foi, alors qu'il s'agit davantage d'une société qui réunit des associés en vue du bénéfice maximal, (en l'occurrence le terme s'entend moralement autant que matériellement...).

Mais nous n'en sommes pas encore là. La règle des 50 % appliquée dans le cadre défini par l'élection présidentielle suggérerait, plutôt qu'un parti unitaire, l'image d'une nébuleuse ou d'une constellation gravitant autour des deux principaux candidats et dont les composantes marginales pourraient d'ailleurs subir l'attraction tantôt de l'un, tantôt de l'autre des systèmes concurrents. C'est à l'expérience que le reclassement des familles politiques tendrait à un état stable, au terme d'une évolution qui n'irait pas sans éclatements. Ajoutons que le problème posé par le parti communiste deviendrait plus aisément traitable dans une perspective de ce genre, dès lors que le mécanisme lui échappant, il ne pourrait pas plus que les autres se soustraire à ses contraintes sauf à retourner dans l'isolement tout en portant un coup sensible à la gauche : deux conséquences que ses électeurs n'apprécieraient sans doute pas.

Pierre AVRIL.

Vers un multipartisme simplifié

par Jérôme ROCQUEMONT

Pendant longtemps, les grands courants de la pensée politique ont eut leur source dans la droite et la gauche, dans ce que l'une et l'autre ont d'authentique et d'irréductible. Mais ces courants subsistent plus aujourd'hui par leur vocabulaire que par ce que les mots drainaient avec eux d'idéal, de projets ou de revendications. Bien des idées nouvelles ne sont ni de droite ni de gauche, au sens traditionnel : l'Europe, la personnalisation du Pouvoir, la régulation du marché, la planification, la justice sociale expriment sans

doute une volonté de renouveau, une tension générale dont l'origine est à gauche. Mais ce n'est pas dans les doctrines de gauche et spécialement dans le marxisme qu'elles ont trouvé leur formulation concrète, ces idées ont été exprimées et réalisées par le « Centre », en tant que famille politique.

D'ailleurs, quand on réfléchit à notre histoire politique, l'image d'Epinal de la Droite et de la Gauche, si elle correspond à la réalité des révolutions et des luttes idéologiques qui les opposèrent, ne coïncide

guère avec l'histoire du pouvoir. Il est rare, au moins depuis un siècle, que la France ait fait une expérience politique qui fut intégralement de droite ou de gauche ; et celles qui le furent se terminèrent mal généralement ; le progrès que, par action ou réaction, elles ont tout à tour engendré, a dû être payé fort cher par la Nation, au prix de l'injustice, de l'inflation, de la guerre. La tradition politique française, le dénominateur commun des expériences gouvernementales les plus réussies et des majorités les plus stables, c'est le centre.

Mais, le centre, s'est toujours présenté comme une résultante, jamais comme une donnée. Lieu géométrique des aspirations de la majorité des citoyens, il s'est dissimulé sous des apparences de coalitions contingentes. Compromis entre des exigences souvent contradictoires, il a toujours eu peur d'une définition doctrinale où il croyait voir l'aveu de son inconsistance et le germe de sa dispersion. Signe de plus grande pente du tempérament politique français, le centre n'a vu dans sa pérennité profonde qu'une succession d'accidents. Aboutissement quasi-naturel des grandes tendances qui, à l'origine furent de gauche, radicalisme, démocratie chrétienne et même socialisme libéral, il a eu honte de soi et s'est pris pour le lieu de retraite des idées héroïques accomplies et fatiguées.

Le moment n'est-il pas venu d'inverser le courant et de donner au centre conscience de lui-même ? S'il parvient à se penser et à s'affirmer comme tel, il peut être le moyen de parvenir à l'équilibre de la société nouvelle qui doit être une société où chacun se sent chez soi, où aucune éthique ne soit étrangère et qui réconcilie par une certaine communauté d'aspiration, toujours possible, des idéaux profondément différents dans leur ressort et leur aboutissement.

Le centre ne doit craindre ni la philosophie, ni la géométrie politique.

Sa philosophie emprunte à la droite et plus encore à la gauche certaines de leurs croyances essentielles et y ajoute à la fois un humanisme traditionnel et un fort contingent d'idées neuves qui lui appartiennent en propre.

La géométrie politique, le centre peut y inscrire sa position.

Les tacticiens et les penseurs, prenant leurs désirs pour des réalités, parlent de plus en plus d'un avenir politique fondé sur deux partis. Une analyse un peu superficielle de la vie politique anglo-saxonne incite à cette préférence pour une alternance harmonieuse et sportive des deux équipes de responsables.

Notre goût français pour une symétrie raisonnable conduit souvent à voir dans cette image un idéal. Elle satisfait en outre, tous ceux qui, à droite comme à gauche, voulant faire un bloc de tous leurs adversaires, pour la commodité du raisonnement et les besoins d'une compétition simplifiée grâce à la célèbre technique de l'amalgame, répugnent aux nuances. Le bipartisme, c'est croit-on, la mort de ce centre qui gêne tout le monde, surtout quand il se mêle d'afficher son existence et de proclamer son originalité.

A la vérité, cette prophétie bipartiste nous paraît bien aventurée, dans le cas français. Elle ne semble pas correspondre à la réalité nationale, ni à la réalité européenne de demain ; le jeu automatique des institutions ne la réalisera pas davantage.

La réalité nationale est celle du pluralisme. Les

analyses de Thibaudet et de Siegfried sont sans doute dépassées, mais il est incontestable que les familles spirituelles et politiques du pays ne sauraient être ramenées à deux. Une extrême-droite irréductible, naguère monarchiste ou poujadiste, se manifeste encore et traduit, sous des formes sans cesse renouvelées, le refus de l'évolution du monde et la crispation sur les situations acquises. Une droite profondément nationaliste et conservatrice manifeste également sa permanence. Un double courant libéral et socialisant, tantôt uni, tantôt séparé, apparaît ensuite. Enfin une extrême-gauche d'inspiration révolutionnaire et marxiste. La démarcation de ces courants peut varier, des alliances peuvent même la troubler. Mais, nul ne peut nier la permanence de ces quatre ou cinq courants.

Transposée au plan européen, la même analyse donnerait des résultats voisins. Des courants identiques se retrouvent, qui se mélangent parfois au sein d'un même parti politique. Car le petit nombre des partis a souvent pour raison leur confusion idéologique ; mais il est vraisemblable qu'au prix de quelques cassures internes, une Europe politiquement unie donnerait naissance à un regroupement autour de ces quatre ou cinq tendances.

Les plus objectifs des fervents du bipartisme admettent d'ailleurs ce pluralisme fondamental. Mais, ils voient dans les institutions de la Cinquième République une contrainte qui permettra de le résoudre, de le réduire à un bipartisme ou à une double polarisation.

Nul ne peut assurément parier sur l'effet à long terme des mécanismes institutionnels. Mais il faut rappeler que leur jeu est nécessairement lent : la Cinquième République, malgré tous ses efforts n'a pas profondément entamé la clientèle électorale des partis traditionnels ; il a fallu quarante ans pour que le système électoral britannique transforme en un bipartisme de fait, le tripartisme né de l'apparition à côté des deux partis conservateur et libéral traditionnels, du parti travailliste.

Sans doute, en France, un mécanisme puissamment simplificateur existe : l'élection du Président de la République au suffrage universel, avec l'hypothèse d'un second tour où seuls les deux premiers candidats peuvent s'affronter. Mais, il y a peut-être là, précisément, le germe d'une persistance du pluralisme. Forcés de choisir entre deux tendances seulement où beaucoup ne se retrouveront pas vraiment, des électeurs ne seront-ils pas fortement tentés d'exprimer plus librement leurs préférences profondes lors des élections législatives ? Et qui ne dit que dans l'avenir, le choix centriste ne peut être numériquement supérieur, dès le premier tour d'une élection présidentielle au choix soit de la droite, soit de la gauche.

Bien sûr, dans un avenir imprévisible, tout est possible et rien ne permet d'exclure indéfiniment une simplification plus profonde : il se peut que le parti communiste s'intègre vraiment dans la communauté nationale, que le progrès économique résorbe l'électorat d'extrême-droite et le conduise à une acceptation sincère de la société moderne, que le parti socialiste se divise entre ceux qui croient au Ciel marxiste et ceux qui n'y croient pas. Mais aucun de ces phénomènes ne nous paraît être pour demain.

La vie politique de demain, c'est un multipartisme simplifié au sein duquel il faut situer le Centre.

Le regroupement de la gauche, qui est en cours,

nous paraît assujéti à une double hypothèque. La première est la difficulté d'une fusion complète de la gauche non communiste. La seconde hypothèque la plus grave, concerne la position du parti communiste : l'alliance de ce parti avec d'autres est toujours révo- cable, et dans des conditions imprévisibles : 1920, 1939, 1947 sont là pour le rappeler. Ce parti n'a pas sa finalité en lui-même, mais dans une obédience inter- nationale dont les sujétions peuvent le conduire à remettre en cause du jour au lendemain une alliance que ses dirigeants auraient acceptée, même avec sin- cérité. En outre, ce parti ne pourra jamais accepter qu'une alliance plus ou moins fédérale, jamais une fusion. La gauche unie ne pourra donc être qu'une coalition, avec les faiblesses qui lui sont congéni- tales.

Dans ces conditions, le regroupement de la gauche a de fortes chances de n'être que partiel et d'être fondé sur une alliance superficielle et révo- cable avec le parti communiste. Réduit à lui-même, il n'est pas et ne peut être majoritaire. Pour tenter de le devenir, il balance entre son flanc gauche et son flanc droit.

Le regroupement de la droite, lui, a en quelque sorte son avenir derrière lui. Quelles que soient les formes qu'il cherchera à se donner, demain, il est à peu près sûr de ne plus jamais dépasser le nombre de voix que la conjoncture exceptionnelle de 1958 et de 1962 lui a permis d'atteindre. Ses responsables savent bien que cette conjoncture fortunée a attiré vers eux, en raison du symbole personnel qui faisait leur principal éclat, des électeurs du centre et même de la gauche qui, bientôt, retrouveront leurs positions électorales naturelles comme ils l'ont déjà montré. L'exaspéra- tion inévitable des positions nationalistes et conserva-

trices du gaullisme ne pourra d'ailleurs que renforcer ce mouvement de recul.

Aussi, aucun des deux pôles de la droite et de la gauche, n'est assuré, par lui-même, d'être majoritaire.

En face de cette situation, le centre voit se dessiner sa vocation propre. Les trop nombreux avatars de la tradition centriste laissent croire à certains obser- vateurs que le centre est l'alibi de la réaction ou la tentation bourgeoise de la gauche. Tel fut en effet le centre dans certaines de ses incarnations passées ; il serait malhonnête de le nier. Mais le centre n'a joué ce rôle d'intermédiaire équivoque ou de fausses syn- thèses que dans les moments où les partis étaient dans leur ensemble divisés, multiples et sans consis- tance doctrinale. Dans un milieu politique plus struc- turé, plus conscient, la vocation du centre est toute différente.

Le centre n'est pas un Etat-tampon, un cordon sa- nitaire entre la droite et la gauche et pas davantage une force d'appoint. Il ne se définit pas négativement par l'antigaullisme et l'anticommunisme. Il est le lieu d'une synthèse politique, de la re-politisation qui doit suivre les désordres passés.

Devant les transformations de plus en plus rapides du monde moderne, les démocrates du centre doivent résister à la tentation de se laisser porter par la conjoncture et de n'imaginer qu'au jour le jour une politique de gestion ou de réflexes. L'évolution his- torique ne peut être dirigée que selon un projet. Si ceux de la droite et de la gauche sont inconciliables, comme il y a tout lieu de le craindre, à mesure que les ressentiments se développent et que les positions se durcissent, c'est par le centre que passera la voie de l'unité nationale.

Jérôme ROCQUEMONT.

Ni bipartisme, ni bipolarisation, mais bicartellisation

par Paul COSTE-FLORET

Bien peu de ceux qui sont avertis des choses poli- tiques contestent aujourd'hui l'évolution du régime vers un système présidentiel. L'élection du Président de la République au suffrage universel institué par la loi constitutionnelle référendaire du 6 novembre 1962 a créée une situation probablement irréversible.

La coutume depuis neuf ans a tendu à réserver au Président de la République la détermination et la conduite de la politique de la nation, contrairement à l'article 20 de la Constitution qui les confie expressé- ment au gouvernement. Revenir en arrière sans ris- quer de sombrer dans les abus du gouvernement d'as- semblée semble difficile.

Devant une telle situation les partis de la majorité ont conclu que l'on s'orientait vers le bipartisme. M. André Malraux a déclaré : « Entre les communistes et nous, il n'y a rien. » Et depuis la création de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste et son alliance électorale avec le Parti communiste, les partis de gauche semblent évoluer dans le même sens. Enfin les élections législatives des 5 et 12 mars

dernier semblent bien l'illustration de cette thèse avec l'élection à la Chambre de deux blocs sensible- ment égaux qui avaient tous les deux réalisés l'unité de candidature, la majorité dès le premier tour, la Fédération et le Parti communiste au second. L'échec du centre, la réduction de son groupe parlementaire à 41 députés ne constituent-ils pas la préface d'un effa- cement comparable à celui du parti libéral britannique écrasé entre le bloc travailliste et le bloc conservateur et qui ne conserve plus aux Communes qu'une dou- zaine de députés ?

Nous ne pensons pas que la France soit condamnée au bipartisme rigoureux, à l'affrontement de deux blocs. Nous croyons que la situation politique ac- tuelle est transitoire. Déjà, M. Mondon, le 19 avril dernier à la tribune de l'Assemblée Nationale, a mon- tré qu'il existait dans le bloc majoritaire des fissures qui peuvent s'élargir en affirmant que ses amis étaient « des alliés parfois incommodes », et M. Giscard d'Estaing lui a fait écho dans « Le Figaro » du 18 avril. Quant à l'alliance de la Fédération et du Parti

communiste, qui ne voit, en présence notamment des graves divergences de programme en matière de politique étrangère, ou à propos du Marché Commun, qu'elle ne peut être que provisoire ? La Fédération elle-même, qui franchira peut-être l'étape de l'intégration, aboutira-t-elle à la fusion des familles politiques d'inspiration si différentes qui la composent ? Rien n'est moins certain.

Mais c'est surtout pour des raisons de fond que nous ne pensons pas que la France soit vouée au bipartisme. Lorsque l'on dit que l'évolution vers un véritable régime présidentiel, qui n'est pas contestable, y amène, l'on avance une erreur, et lorsque l'on cite l'exemple américain, l'on prouve qu'on le connaît mal.

Le doyen Georges Vedel a montré qu'en réalité, si l'on va au fond des choses, les partis étaient divers et multiples aux U.S.A. et que les étiquettes « républicain » ou « démocrate » recouvraient en réalité deux cartels de différents partis. M. Maurice Duverger écrit : « Les Etats-Unis connaissent un bipartisme souple qui ressemble étrangement en pratique au multipartisme français ».

En réalité ce n'est pas le régime présidentiel qui postule le bipartisme, c'est le régime parlementaire, et l'exemple français comme l'exemple anglais le montrent en sens contraire, avec évidence. Si le régime parlementaire fonctionne bien en Grande-Bretagne c'est parce qu'il s'appuie sur le bipartisme ; et s'il a toujours mal fonctionné en France, c'est en raison du pluralisme français.

Par conséquent, malgré l'apparence des élections de mars dernier où la bipolarisation (et non pas d'ailleurs le bipartisme à l'état pur) est due à la présence à la tête de l'Etat de la personnalité hors série du général de Gaulle, plus on s'éloigne du régime parlementaire pour aller vers un véritable régime présidentiel, plus on s'éloigne de l'établissement d'un bipartisme pour aboutir simplement à une bi-cartellisation des partis. Mais cette bi-cartellisation dans notre pays posera seulement aux partis le problème des alliances électorales (cartels) qui auront leur prolongement sur les plans parlementaire et gouvernemental, ce qui est une question bien différente de celle qui serait posée par l'existence d'un bipartisme véritable.

Faut-il le regretter ? Sûrement pas, car le bipartisme est contraire aux données sociologiques du problème politique français. La variété des familles spirituelles de la France est l'une de ses richesses, et si la concentration de partis, que le régime d'Assemblée avait beaucoup trop émietté, est nécessaire, leur réduction à deux semble impensable.

Notre ami Edmond Michelet, dans un article paru dans « Midi-Libre » du 11 avril dernier a pourtant essayé de la justifier en réduisant le bipartisme des dernières élections à « l'affrontement entre deux blocs hostiles : celui de la supercherie face à celui de la franchise », et en appelant à son secours le philosophe Jacques Maritain.

Nous croyons que la première simplification, qui ne voit dans la gauche que faux-semblant et donc que supercherie, pourrait bien se réduire à une facilité polémique. Il y a en effet dans le bloc qui, en mars, s'est opposé au bloc majoritaire beaucoup d'idées justes, et il ne sert à rien de taxer de supercherie des hommes avec lesquels les démocrates qui constituent

le centre devront en grande partie, tôt ou tard, se regrouper. L'idée qui inspira le grand projet de Gaston Defferre peut et doit être reprise, non sans tenir compte, bien entendu, des enseignements de la première tentative et de l'évolution de la situation politique. Sa réalisation doit permettre d'apporter au centre de l'échiquier politique la force neuve, démocratique, sociale, à vocation majoritaire dont nous persistons à croire qu'elle est indispensable au pays.

Pour le contester sur le plan des principes, Edmond Michelet en appelle à Jacques Maritain dont il nous explique que dans « Le Paysan de la Garonne » : « il affirme qu'il n'est à présent que deux réalismes : le marxiste et le chrétien ».

Nous croyons que Michelet a abusivement transposé sur le plan politique une affirmation que le vieux laïc qui s'interroge sur le temps présent avait résolument placé sur le seul plan de la philosophie, ce qui est bien différent. Qu'écrivit en effet Jacques Maritain ? Ceci : « Bien des sortes différentes de réalisme philosophique sont concevables mais, de fait, il n'en est à présent que deux : le réalisme marxiste et le réalisme chrétien. Autrement dit, on a d'une part la philosophie marxiste, et d'autre part, la philosophie chrétienne... »

Ce texte est clair. Il s'agit de philosophie, non d'action politique. Si l'on veut la pensée de Maritain sur ce sujet, il suffit de se reporter aux pages 38 à 49 du « Paysan de la Garonne » intitulées « Les courants contemporains » : spécialement le courant de « gauche » et celui de « droite ». On peut notamment lire ceci : « Mais, où les choses se gâtent tout à fait, c'est quand, à certains moments de troubles profonds, les formations politiques de droite ou de gauche, au lieu d'être chacune un attelage plus ou moins fougueux tenu en main, par une raison politique plus ou moins ferme, ne sont plus rien que complexes affectifs exaspérés, emportés par leur mythe idéal, sans que l'intelligence politique puisse désormais autre chose que ruser au service de la passion. N'être ni de droite, ni de gauche signifie alors qu'on entend garder sa raison ».

Ces propos s'appliquent exactement à la situation d'aujourd'hui. Il suffit de lire les interventions de MM. Pompidou et Mitterrand à l'Assemblée Nationale, le 18 avril dernier, pour s'en rendre compte.

C'est parce que nous entendons raison garder que nous concluons avec Maritain « de gauche, de droite, à aucun je ne suis », et que nous continuerons à condamner la politique des deux blocs et à croire à une autre politique qui serait de dépassement de ces blocs plus encore que de « juste milieu », c'est-à-dire à la nécessité du centre. Ce centre, fondé sur l'humanisme démocratique, ne saurait évidemment se réaliser par un conglomerat de notables venus d'horizons divers et s'accordant simplement sur des opérations tactiques, mais il s'incarnera dans un Mouvement rassemblant des hommes et des femmes qui sont d'accord sur des valeurs, sur des finalités, sur une doctrine et sur un style.

Paul COSTE-FLORET,

Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques de l'Université
de Montpellier.

Ancien Ministre.

Le bipolarisme actuel : gaullisme et communisme

par Michel HABIB-DELONCLE

Lorsqu'on parle de bipartisme, on a généralement à l'esprit le système qui fonctionne dans les deux grandes démocraties anglo-saxonnes : la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Encore faut-il remarquer que ce bipartisme est tempéré aux Etats-Unis par l'hétérogénéité de chacun des deux grands partis en présence et en Grande-Bretagne par l'existence d'un tiers parti qui, s'il n'a que peu d'élus aux Communes et ne peut prétendre au gouvernement du pays, n'en influe pas moins indirectement sur la vie politique en drainant à chaque consultation plus de deux millions de suffrages.

Si l'on néglige ces corrections, on peut dire, grosso-modo, que le mot de bipartisme évoque une situation dans laquelle prétendent alternativement à l'exercice du pouvoir deux forces politiques, dont l'une se caractérise par un souci d'ordre et un certain conservatisme social, et l'autre se présente comme une force de mouvement appuyé en général sur les masses ouvrières et aspirant à plus de justice dans la répartition des richesses.

Les termes de « droite » et de « gauche » recouvrent assez bien ces deux réalités et il est d'ailleurs à noter que le snobisme de la gauche existe bien moins dans ces deux grandes démocraties que chez nous, conservateurs anglais et républicains américains n'hésitant pas à user pour eux-mêmes du vocable de « droite ».

Il suffit d'énoncer ainsi ce qu'est le bipartisme pour voir qu'en dépit de quelques apparences et surtout malgré la volonté de certains hommes politiques français de se classer eux-mêmes à gauche en rejetant à droite tout ce qui n'est pas eux, la situation de la démocratie française n'est en rien comparable à celle de ses sœurs anglo-saxonnes, et ceci pour plusieurs raisons :

1) d'abord, l'existence en France d'un parti communiste important, qui par définition ne joue pas la règle de l'alternance démocratique et qui, malgré ses évolutions tactiques, est par nature aussi loin de ses alliés d'aujourd'hui que de ses adversaires du moment. Tant que ce parti recueillera en France environ 20 % des suffrages, il sera vain de songer à un bipartisme ;

2) les lignes de clivage de la politique française ne s'identifient pas à la ligne qui sépare la droite de la gauche. Il y a en France, nous le disions tout à l'heure, un certain verbalisme de gauche, mais qui recouvre des réalités très diverses. Dans ce qui s'appelle la « Fédération de la Gauche démocrate et socialiste » se placent des hommes et des femmes qui, soit par leurs attaches avec le grand capital, soit par les positions qu'ils ont prises à l'occasion des problèmes de décolonisation, sont infiniment moins « de gauche » que leurs adversaires qu'ils classent à droite. Inversement, les forcés du conservatisme social ne se reconnaissent pas dans le gaullisme, qu'on étiquette pourtant volontiers « à droite », et l'extrême-droite, la plus réactionnaire, vote pour les candidats de « la gauche » par haine de ce gaullisme ;

3) dans les démocraties anglo-saxonnes, les princi-

pes et le fonctionnement des institutions ne sont pas objets de contestation. Il n'en est pas ainsi en France où la principale ligne de clivage politique demeure encore à l'heure actuelle celle qui sépare les partisans et les adversaires du régime de la Cinquième République ;

4) enfin, la vie politique française reste encore trop marquée par l'individualisme pour que les grandes tendances puissent se ramener à deux, ou tout au moins pour que chaque tendance accepte de s'exprimer à côté d'autres tendances voisines à l'intérieur d'un vaste mouvement politique, au lieu de créer un groupe ou un mouvement par tendance. L'effort de simplification entrepris depuis quelques années nous laisse très loin du bipartisme

Mais, objectera-t-on, les dernières élections législatives ont cependant dans la plupart des circonscriptions laissé, au deuxième tour, face à face, le candidat de la Cinquième République et le candidat « unique de la gauche ». La tentative du Centre démocrate a échoué. A l'Assemblée, l'affrontement se situe également entre les deux groupes de la majorité d'une part, les deux groupes de l'opposition de gauche d'autre part, la position du groupe intermédiaire « Progrès et Démocratie moderne » ne lui permettant guère de jouer les arbitres. N'est-ce pas là la préfiguration d'un bipartisme, la majorité actuelle étant grosso modo assimilable à un parti conservateur et les mouvements de gauche s'orientant, par l'adoption d'un programme commun, vers la création d'une force de contestation de caractère socialiste ?

On a dit clairement, un peu plus haut, en quoi cette évolution, à supposer qu'elle existe, diffère d'un véritable bipartisme. Encore faut-il lui donner une explication. C'est là qu'intervient l'idée de bipolarisation.

Habitué à une longue tradition de régime parlementaire, le monde politique français n'a peut-être pas encore tiré pleinement toutes les conséquences qui résultent de l'introduction dans notre système de l'élection du Président de la République au suffrage universel. La modification introduite en 1962 dans notre Constitution laisse subsister la règle de la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée Nationale avec son corollaire indispensable, le droit de dissolution du Président de la République. Les rapports existant entre celui-ci et le Parlement ne peuvent donc pas être identiques à ceux qui unissent le Président des Etats-Unis et le Congrès. Dans le système français, le Président de la République, dont le mandat a une durée supérieure à celui de l'Assemblée, est élu par toute la Nation sur un programme politique que les candidats font connaître et par rapport auquel les électeurs se déterminent.

Une fois le président élu, il constitue le pôle principal de la vie politique française. Le bon fonctionnement des institutions suppose que se dégage à l'Assemblée Nationale une majorité de députés décidés à soutenir la même politique.

Ainsi la vie parlementaire ne s'ordonne-t-elle pas par rapport à des notions de caractère abstrait du

genre « droite » ou « gauche », mais en réponse à une question de caractère concret : « Etes-vous, oui ou non, partisan de la politique définie par le Président de la République ? ».

Il est par conséquent normal qu'une grande solidarité unisse les membres de la majorité qui ont pris en commun des options positives. Lors des dernières élections législatives, cette solidarité s'est marquée par la présentation, dès le premier tour, d'un candidat unique de la majorité, dans toutes les circonscriptions. On peut d'ailleurs s'interroger sur les raisons pour lesquelles cette unité de candidature et d'étiquette ne s'est pas traduite, dans l'Assemblée Nationale, par la constitution d'un groupe unique au sein duquel des tendances diverses auraient pu coexister, unies sur l'essentiel et différant sur les nuances. Sans doute l'individualisme dont nous avons parlé plus haut a-t-il joué en la circonstance. Mais il paraît inévitable que tant que les institutions elles-mêmes demeureront un objet de contestation, ceux qui sont d'accord pour les défendre, se retrouvent dans une formation, groupe, mouvement, fédération, je ne sais... qui traduise leur unité profonde.

Du côté de ceux qui n'acceptent pas la politique définie par le Président de la République, la situation est moins claire. En politique, l'addition de plusieurs négations ne fait pas une affirmation. On peut parfaitement imaginer une situation dans laquelle les partisans de la politique du Président de la République, formant une masse importante au centre, soient combattus d'une part par une droite qui leur reprocherait de ne pas être assez conservateurs et d'autre part par une gauche qui leur reprocherait de l'être trop. Si les problèmes institutionnels ne venaient pas chez nous brouiller les cartes, une situation de ce genre pourrait exister dans la présente législature, le Centre démocrate jouant malgré son appellation le rôle de la droite libérale, le parti communiste et les socialistes sincères s'affirmant le parti du collectivisme et de la lutte des classes et la majorité étant, entre les deux, favorable à une coopération du patronat et du salariat, à l'échelon de l'entreprise comme à l'échelon national, ainsi qu'à un système planificateur destiné à limiter les excès du libéralisme sans tomber dans la collectivisation.

On peut, certes, concevoir que l'opposition ait d'autres ambitions et qu'elle souhaite créer une alternative à la politique gouvernementale. Elle doit donc aspirer d'une part à se structurer en vue d'acquiescer à son tour la majorité et d'autre part à élaborer ce qui serait son programme de gouvernement en cas de succès.

Mais dans la situation présente de la France, qui ne voit que le seul pôle possible pour la constitution d'une telle force est le parti communiste ? En face du Président de la République élu au suffrage universel et de la majorité parlementaire groupée autour de lui, il est le premier mouvement de l'opposition par le nombre de ses électeurs ; il est le plus puissant par son organisation ; le plus cohérent par sa discipline et la rigueur de sa doctrine. Seul il dispose de ce levier d'action que constitue la plus importante centrale syndicale de notre pays, dont tous les militants, certes, sont loin d'être communistes, mais dont l'appareil dirigeant est entièrement entre les mains du parti. Jouant avec grande habileté pour sortir de l'isolement dans lequel il s'était placé lui-même, par

l'incompatibilité de sa doctrine avec les principes de la démocratie parlementaire, il chemine peu à peu vers cette « unité » qui fut depuis longtemps déjà son mot d'ordre et s'il laisse aux hommes de la Fédération le devant du théâtre, c'est de la même manière que le montreur de marionnettes, qui se cache, mais qui tire les fils.

Ainsi se vérifie, à vingt ans de distance, la parole d'André Malraux : « Entre les communistes et nous, il n'y a rien ». Dans un pays aussi divers que la France, cela ne signifie certes pas que l'éventail des choix idéologiques soit réduit à n'être qu'une alternative, mais cela veut dire qu'une fois opérés les choix individuels, le rapport des forces politiques s'établit de telle sorte qu'il n'y a en réalité en présence que le général de Gaulle, les gaullistes et le gaullisme d'une part, le parti communiste de l'autre. Ce sont les deux protagonistes de ce grand drame moderne : autour d'eux, les autres peuvent jouer le rôle du chœur antique ou faire de la figuration, même intelligente. Dans la balance, leur poids est léger.

Les membres de la Fédération de la Gauche ne l'entendront pas ainsi. On les comprend. Il est toujours difficile de s'avouer dupe surtout quand on se croit malin. Mais entre ce rassemblement de circonstance, cartel électoral des vieux partis socialiste et radical à peine rajeuni par quelques jeunes sangliers — qui, à côté de M. Guy Mollet font figure de tendres marcassins — et la masse compacte, imposante et résolue du parti communiste, nous savons trop à l'avance qui sera le plus fort...

A long terme, les perspectives sont-elles les mêmes ? Il est bien difficile de jouer les prophètes. Les deux questions capitales qui sont devant nous sont d'une part de savoir si le gaullisme aura avec la présente législature définitivement liquidé non seulement les institutions, mais les mœurs des républiques antérieures et si, de ce fait, le système institutionnel cessera d'être l'objet des contestations politiques et, d'autre part, de déterminer si la majorité du pays tiendra pour normal et naturel que le parti communiste obtienne à chaque consultation électorale environ un suffrage sur cinq ou si, au contraire, un grand effort national sera fait portant principalement sur le domaine de la dignité et du niveau de vie des travailleurs pour arracher au parti communiste les millions d'électeurs qui votent pour lui, non pas par adhésion profonde à son idéologie mais par protestation contre l'ordre social établi.

Si ces deux problèmes sont réglés, un mécanisme d'alternance pourra sans doute être installé sans d'ailleurs qu'il soit possible d'en définir exactement les rouages. Mais tant que ces deux préalables ne seront pas levés, notre vie politique conservera un caractère dramatique et bipolaire. La vie politique de la France est celle d'une démocratie menacée, non point celle d'une démocratie installée. Notre génération le sait bien, qui connut l'humiliation de 1940 et la dislocation de 1958. Qui, parmi les hommes de bonne foi, pourrait oublier qu'en ces deux circonstances, le général de Gaulle fut le pôle autour duquel se regroupèrent ceux qui ne séparaient pas l'idée qu'ils se faisaient de la France et leur volonté de défendre la République ?

Michel HABIB-DELONCLE,

Député de l'Union démocratique pour la V^e République,
Ancien Ministre.

La Gauche et la nécessaire simplification politique

par Charles HERNU

I. — Elections présidentielles et élections législatives.

La campagne électorale la plus longue de notre histoire est à peine terminée. L'est-elle même ?

C'est au lendemain des élections présidentielles que les élections législatives se prépareront. Peut-être peut-on déjà dire que si l'élection présidentielle au suffrage universel constitue (que l'on soit pour ou contre) désormais l'axe majeur de la politique française, les prises de position politiques des uns et des autres se font déjà dans sa perspective.

La simplification de la vie politique était une nécessité. Le Club des Jacobins la réclamait et en cherchait les moyens, dès 1954. S'il est hors de doute que la victoire relative de la gauche est due à la politique d'union des forces démocratiques, s'il est hors de doute que cette union a commencé à porter ses fruits comme elle en portera d'autres, s'il est hors de doute que nous sommes au début d'un processus de réunification, il faut reconnaître que le soutien apporté à telle ou telle candidature à la Présidence de la République a préfiguré la composition des forces qui se sont affrontées aux élections législatives des 5 et 12 mars dernier.

L'élection présidentielle a permis cette simplification ; nous étions cependant nombreux à craindre que les élections législatives, en développant des courants centrifuges, ne détruisent ce qui avait été acquis. La volonté de François Mitterrand de respecter le courant unitaire de décembre 1965, la volonté de Guy Mollet et de René Billières de donner à la Fédération une structure multiforme et non point de la satelliser, les accords du 20 décembre 1966 entre la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste et le Parti communiste notamment, la disparition des candidatures M.R.P. ou du Centre national des Indépendants au profit des candidats du Centre démocrate, tout cela a permis aux élections législatives de prolonger en quelque sorte l'élection présidentielle.

On notera d'ailleurs que si le Président de la République et les députés vont au bout de leurs mandats, ces mandats expireront la même année — 1972 — Le lien entre les deux consultations n'en sera que plus étroit.

Un problème serait alors posé : que se passerait-il si les résultats des deux élections présidentielle et législatives étaient contradictoires ? La gauche n'a pas encore en mains les cartes de la succession, toutefois c'est en soulignant davantage le trait simplificateur de la vie politique française que nous pourrions arriver à résoudre ce problème.

La nature même du régime est en cause : on peut souhaiter l'élection du Président de la République à un suffrage restreint ; on peut souhaiter le maintien de l'élection au suffrage universel, ou préconiser l'élection du Premier Ministre à ce mode de scrutin. De toutes façons la gauche, qui a la sagesse de ne pas aborder en ce moment le problème constitutionnel, devra un jour prochain s'y intéresser et dire ce qu'elle veut. Le régime demeurera-t-il hybride, évoluera-t-il selon un style néoparlementaire ou vers un régime de type présidentiel ? De toutes façons la liaison entre l'élection présidentielle et les élections législatives rend évidente la né-

cessité d'une règle constitutionnelle. Elle fait apparaître une inquiétude institutionnelle dont il faudra parler tant au sein de la Fédération de la Gauche qu'entre la Fédération et le Parti communiste. Sinon, nous risquons, à chaque élection, une crise de régime ; sinon, nous risquons de n'être pas pris au sérieux en promettant la durée et l'efficacité du gouvernement de la gauche. L'exemple de la Grèce est là pour nous rappeler ce qu'il advient dans un pays où de violents conflits constitutionnels, on en arrive au coup d'Etat.

II. — Simplification de la vie politique.

La vie politique française a tendance à se simplifier. Plusieurs faits sont caractéristiques :

— Sur les 2190 candidats du premier tour de scrutin en mars dernier, 1732 appartenaient à quatre formations principales : Cinquième République, Parti communiste, Fédération de la Gauche, Centre démocrate.

— Si l'on veut bien considérer qu'une centaine de candidats du P.S.U. étaient liés par une alliance électorale à la F.G.D.S., on constate que moins de 20 % des candidats appartiennent à de petites formations ou sont placés sous la rubrique « sans étiquette ». Les formations politiques ayant une audience et des structures nationales ont regroupé les candidats à un degré qui n'avait jamais été enregistré jusqu'ici

— Les résultats du premier tour ne font que confirmer cette tendance ; les candidats qui ne bénéficiaient pas de l'investiture ou du soutien d'un grand parti ont été éliminés à une exception près.

— Pour le second tour, sur 398 sièges à pourvoir en Métropole, on compte 335 duels (soit plus du double qu'en 1962), 62 batailles triangulaires et une seule circonscription où quatre candidats demeurent en lice.

— Dans quatre circonscriptions sur cinq, la bataille prend l'aspect d'une lutte entre la majorité gaulliste et l'opposition de gauche. La division en deux camps n'a jamais été aussi nette en France. Faut-il en déduire que nous allons de la bipolarisation vers le bipartisme ? Le gaullisme n'est qu'un accident de l'Histoire, certes, mais il faudrait pour que la bipolarisation se perpétue, que toutes les forces de droite, demain, se regroupent dans la même formation. Or, de nombreux électeurs gaullistes peuvent revenir ou aller à la gauche. D'autres peuvent reconstituer un « centre », dont l'affaiblissement actuel n'est peut-être que provisoire. Il faut donc, dès maintenant, distinguer entre le nombre de formations politiques françaises et la nécessité de donner naissance à une majorité politique. Il n'y a présentement que cinq groupes parlementaires à l'Assemblée Nationale (nombre le plus faible qu'on ait connu dans une Assemblée française depuis 1875). Une fois de plus, il apparaît que le choix institutionnel est important. Mais ne se dirige-t-on pas vers un système où une majorité organisée doit gouverner face à une opposition non moins organisée.

La Gauche française, de son côté, se prépare à cette vocation majoritaire ; cela ne signifie pas qu'un seul parti gouvernera la France demain, mais qu'une coalition majoritaire pourra gouverner. Il n'en va pas autrement du gaullisme, puisqu'à l'Assemblée Nationale,

l'U.N.R. d'abord, la « Cinquième République » ensuite, n'ont eu la majorité que grâce aux voix des Indépendants giscardiens. Il s'agit donc davantage de bipolarisation que de véritable bipartisme, pour le moment.

Cette vocation majoritaire de la gauche est d'autant plus réelle que la Fédération sort renforcée des trois tours de scrutin de décembre 1965, des 5 et 12 mars 1967 ; que le réflexe anti-communiste s'est affaibli.

La question est de savoir si la simplification « gaullisme-antigaullisme » correspond à la simplification gauche-droite. A nos yeux, le gaullisme, c'est la droite. Quant à la gauche, elle n'a pas encore rassemblé toutes ses voix. Mais il est certain que, si la gauche non seulement développe ses structures unitaires, mais définit aussi sa doctrine à long terme (c'est-à-dire le socialisme) son programme de gouvernement à moyen et court terme, l'opposition gaullisme-antigaullisme est déjà pour beaucoup de Françaises et de Français une sorte d'anticipation du bipartisme. Mais ce bipartisme, qui aura peut-être la préférence des électrices et des électeurs, n'est pas encore possible, parce que les conditions de sa mise en place ne sont pas toutes réunies. Une des principales conditions de cette mise en place est que la candidature de la gauche au gouvernement apparaisse possible à court terme. Pour y arriver, il faut renforcer la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, rendre crédible sa vocation à gouverner (et gouverner dès que cela sera possible). Il faut, plus que de rechercher des adhésions directes, rappeler la doctrine, faire connaître le programme, enthousiasmer les jeunes en développant le courant unitaire, et en structurant la Fédération d'une façon toujours plus *démocratique*, c'est-à-dire en lui donnant un Congrès souverain à la base, et au sommet une direction de style « présidentiel ».

La Fédération de la Gauche démocrate et socialiste en avançant les dates d'application du protocole fédéral, en donnant naissance à un véritable bureau politique, passe, comme l'a dit François Mitterrand de l'étape confédérale à l'étape fédérale. Il faut faire plus encore : aller rapidement à la fusion des forces de la gauche non communiste, fusion qui doit s'opérer autant, sinon plus, à la base qu'au sommet.

Les professeurs de droit, les commentateurs politiques, parlent toujours de la nécessité de simplifier la vie politique française. Ne voit-on pas que, seule, la gauche donne l'exemple ?

C'est d'abord en 1961 que deux clubs, la Ligue pour le Combat républicain qu'anime François Mitterrand et le Club des Jacobins, décident de coordonner leur action ; cela les amènera en mars 1963 à proposer une première simplification en regroupant les états-majors d'une quinzaine de clubs : c'est la création d'un Centre d'Action Institutionnel. Ce Centre d'action aperçoit que l'élection présidentielle peut permettre le regroupement des forces de gauche et c'est à lui que l'on doit le premier « Déjeuner des Mille » à Saint-Honoré-les-Bains le 15 septembre 1963. La candidature à la Présidence de la République de Gaston Defferre — candidature que nous avons saluée et aidée avec enthousiasme — a certes quelque peu bouleversé les projets du Centre d'Action Institutionnel, puisqu'au fond, de « Déjeuner des Mille » en « Déjeuner des Mille », nous étions en train de donner vie à des Assises comparables aux « Primaries » américaines. Afin toujours de donner l'exemple de la simplification, le Centre d'Action Institutionnel ne devait pas tarder à se transformer en

Convention des Institutions Républicaines, dont les premières Assises eurent lieu au Palais d'Orsay, à Paris, les 6 et 7 juin 1964.

Bénéficiant des travaux des Colloques socialistes animés par Georges Brutelle, je présentai devant la deuxième Convention des 24 et 25 avril 1965, un rapport sur l'« Unité de la Gauche », préconisant la création d'une Fédération.

Un peu plus tard, Gaston Defferre venait lui-même devant la Convention des Institutions Républicaines pour lier le principe de sa candidature à des structures fédérales.

La Grande Fédération unissant socialistes, radicaux, clubistes, démocrates-chrétiens, n'ayant pas vu le jour, la Convention des Institutions Républicaines se réunissait les 3 et 4 juillet à Saint-Gratien où François Mitterrand renouvelait son appel à la constitution d'une « Fédération des forces démocratiques à vocation socialiste », Fédération qu'il refusait de tenir pour un pis-aller, Fédération qualifiée par nos adversaires de l'époque de « petite Fédération ».

Auparavant, les 3 et 4 avril 1965, Guy Mollet, devant la Conférence nationale d'Information de son parti, avait lancé un appel au regroupement des démocrates de gauches. De leur côté, des radicaux comme André Cellard, André Faucher, Jacques Maroselli, Auguste Pinton, avec l'accord du président René Billères, sondaient le parti socialiste et la Convention des Clubs sur les possibilités de créer une Fédération démocrate socialiste. On connaît la suite : le 13 juillet 1965 les représentants des partis et des clubs de gauche se réunissaient avenue de l'Opéra, à Paris, et deux mois plus tard, le 10 septembre, la charte politique et les structures étaient solennellement paraphées. Le 9 septembre 1965 — la veille — François Mitterrand avait fait connaître qu'il était candidat à la Présidence de la République. On voit que là aussi l'élection présidentielle et le regroupement des forces de gauche non communistes allaient de pair.

De même, en ce qui concerne les relations de la gauche non communiste avec le parti communiste, elles avaient progressé grâce aux Colloques juridiques présidés par le bâtonnier René-William Thorp.

Socialistes, radicaux, clubistes, communistes, syndicalistes, magistrats préparèrent ensemble la charte de l'auto-détermination de l'Algérie au cours du Colloque de Royaumont en juin-juillet 1960, et dès le second Colloque d'Aix-en-Provence, les 29 et 30 décembre 1960, lancèrent un appel en faveur du regroupement de toutes les organisations de la gauche.

III. — Où va la Fédération de la Gauche ?

« France-Forum » pose la grande question : « la France va-t-elle au bipartisme ? »

Le bipartisme suppose la simplification de la vie politique française et cette simplification n'est, pour le moment, que le fait de la gauche, de toute la gauche.

Il ne pourra y avoir simplification de la vie politique, et à plus forte raison bipartisme, que si les forces de gauche renforcent leur unité.

a) Du côté de la Fédération, la volonté d'union est réelle. Le 10 septembre 1965 un Préambule était adopté à l'unanimité des trois familles composant la Fédération. Il est bon, aujourd'hui, d'en rappeler les termes. La libre réalisation d'un regroupement de la gauche pour être durable et efficace « doit reposer sur une large base commune de principes fondamentaux. Ce regroupement doit assurer le respect de l'originalité

des différentes écoles de pensée qui l'ont formé ou y adhèrent. Il doit pour la définition de ses objectifs à moyen et à court terme, la mise au point de ses méthodes et le choix de ses responsables, disposer de structures démocratiques.

Le regroupement sous une telle forme de tous les hommes de gauche est souhaitable. Mais cet objectif suppose une profonde évolution de la nature, des objectifs et des méthodes du Parti communiste français et ne peut être rapidement atteint.

Néanmoins un pas important dans cette direction peut être accompli par la création d'une formation puissante et dynamique des démocrates à vocation socialiste. Cette formation faciliterait la réintégration dans la vie politique française des forces sous l'influence du parti communiste qui sont actuellement stérilisées et elle pourrait contribuer à l'évolution démocratique de ce parti. »

La charte fédérale, adoptée aussi le 10 septembre 1965, montre que la formation que nous avons voulu constituer est essentiellement socialiste, ainsi que le prouve le chapitre « Démocratie économique » dont les orientations sont claires :

« C'est à l'avènement d'une société nouvelle que les démocrates socialistes entendent consacrer leurs efforts.

Ils visent à assurer le développement de la production et son orientation en fonction des besoins de la consommation des masses. Ils entendent mettre un terme à l'oppression sociale qui résulte de l'exploitation de l'homme et assurer une juste répartition de la richesse sociale » ce qui suppose notamment :

« L'impossibilité pour tout individu et pour tout groupe de s'approprier d'une manière directe ou détournée le fruit du travail d'autrui. »

En un mot les démocrates socialistes attachés à la démocratie politique et aux libertés individuelles, entendent les compléter et leur donner leur plein effet par l'institution de la démocratie économique.

b) Du côté des rapports entre la F.G.D.S. et le Parti communiste, dès le 20 décembre 1966, le communiqué commun déclarait notamment :

« Cette confrontation des points de vue dans un climat cordial a permis d'aboutir à l'affirmation de convergences importantes et à une base d'action commune pour la réalisation des objectifs communs dans la lutte contre le pouvoir personnel et pour la démocratie. Elle ouvre ainsi des perspectives positives au peuple français ».

Depuis, les pourparlers ont repris entre les deux grandes forces de gauche. Je ne puis deviner leur issue, mais je souhaite un accord sur des bases précises permettant un jour de gouverner la France. Plus, ne faut-il pas espérer que d'ici quelques années, socialistes et communistes constitueront une seule force politique de gauche ?

Quant à la F.G.D.S. elle entame le processus qui devrait la mener à la fusion, puisqu'elle vient de se doter d'un véritable bureau politique.

Les lignes de convergences qui apparaissent entre les hommes de gauche déjà engagés ou non dans des organisations politiques préexistantes, prennent depuis quelques années déjà le pas sur les lignes de divergences existant entre eux.

En effet, comme le constate une étude réalisée en commun par le Club Jean Moulin et par le Club Citoyens 60 ; « En plus d'un demi-siècle d'histoire, le socialisme français s'est délesté de ses « millerandistes », de ses

anarchistes, de ses révoitionnaires, de ses féministes ; il compte même dans ses rangs des hommes qui ne se déclarent plus marxistes. L'ensemble de ces « dépouillements » l'a inévitablement recentré sur les positions fondamentales de la vieille tradition de gauche, à laquelle il ajoute cependant sa tradition idéologique propre et l'exigence d'une politique socialiste. En plus d'un demi-siècle, le radicalisme a vu s'éloigner de lui, à la fois les opportunistes conservateurs qui ont rejoint la droite, et certains milieux instables qui ont subi l'attraction, tantôt des Ligues nationalistes, tantôt du R.P.F., tantôt du poujadisme. En plus d'un demi-siècle, le courant issu de la démocratie chrétienne a perdu (avec de sensibles différences régionales, il est vrai) la majeure partie de ses conservateurs impénitents et, pratiquement tous ceux qui continuaient à rêver d'un ordre politique catholique ; ses nationalistes intransigeants l'ont eux aussi abandonné ».

Le passage de l'état fédéral à celui de parti nouveau de la gauche doit s'effectuer dans la plus parfaite clarté. Il ne s'agit pas de mettre en place « n'importe quelle fédération » pour utiliser les termes mêmes employés par François Mitterrand lors du dernier Comité central de la Convention des Institutions Républicaines.

Pour parvenir à l'effacement progressif des trois formations existantes : S.F.I.O., Parti radical, Convention, une méthode sera préconisée d'ici le 1^{er} octobre 1967 par le Comité exécutif fédéral. La fusion doit se préparer dans les esprits plus encore que dans les structures.

En effet, un certain « nationalisme » de parti, la volonté de maintenir, malgré tout, « la vieille maison » risqueraient de faire subsister ou rapidement renaître, aux côtés de la F.G.D.S. puis, inmanquablement contre elle, les formations préexistantes rebaptisées ou même ayant conservé les sigles anciens.

Le Bureau politique, désigné actuellement par les représentants des partis, devrait à l'avenir être élu par le Congrès de la Fédération.

IV. — Bi-partisme ? Mutation passagère ?

Au moment où la Fédération resserre ses propres liens, où elle discute avec le Parti communiste, les gaullistes se divisent, le Centre se cherche. Les désistements de la gauche aux élections législatives du 12 mars ont joué avec rigueur et la discipline de vote a été largement observée par les électeurs fédérés. Une partie de l'électorat centriste n'a pas craint de voter pour un fédéré, et même pour un communiste. (A Paris, selon une étude du C.F.R.O., 25 % des électeurs démocrates ont voté communiste, 28 % se sont abstenus ou ont voté nul, 47 % seulement ont voté pour la Cinquième République).

Il y a là une mutation sérieuse, une tendance à la bipolarisation. Mais cette bipolarisation tient aux circonstances, essentiellement à l'existence du gaullisme. Si demain, le Parti communiste continue à ne plus faire figure de repoussoir, si demain la Fédération de la Gauche est devenue un parti fusionné multiforme, il est à prévoir que le gaullisme sans de Gaulle n'existera plus. Il n'est pas exclu alors qu'un Centre (1)

(1) Il s'agirait plutôt alors d'un « centre-gauche » ; on parle de « centre », mais le « centre » n'est-il pas toujours partagé entre la « droite » et la « gauche » ? Il ne serait pas mauvais que chacun se trouve à sa vraie place, d'autant plus que le « centre-droit » n'est qu'un camouflage de la « droite »...

puisse se constituer avec tous les dangers d'attraction que cela peut représenter pour des hommes de gauche idéologiquement trop faibles, mais aussi avec l'avantage de constituer une force politique démocratique admettant un certain nombre d'idées de progrès et qui ne serait plus liée à la démocratie chrétienne puisque les chrétiens sont aussi bien de gauche que de droite, qu'ils devraient même être plus de gauche que de droite. Une autre partie des gaullistes se situera à la droite, voire à l'extrême-droite de l'éventail politique.

Ce ne sont là que des tendances. Il est difficile d'apporter une réponse définitive, car plus que jamais la politique française est en mutation. L'élection présidentielle a constitué le point de départ de cette mutation ; les élections législatives de mars 1967 n'en constituent qu'une étape, d'autres étapes nous diront si nous

allons vers deux ou trois grandes forces politiques françaises. Le maintien de l'élection du Président de la République au suffrage universel, indépendamment d'autres choix politiques, économiques et sociaux, accroît en France les chances du bipartisme.

De toutes façons, l'essentiel, compte tenu des conditions économiques et sociales conjecturales, consistera à rester fidèle aux engagements pris, au contrat solennellement affirmé devant le pays, au courant populaire sans lequel rien ne se fait de durable. Il n'y a pas de simplification de la vie politique, sans repolitisation des Français.

Charles HERNU
Président du Club des Jacobins,
Vice-Président
de la Fédération de la Gauche.

L'Avenir du centrisme

par Joseph FONTANET

« France-Forum » la plus libre de toutes les tribunes, convient bien pour débattre d'un thème difficile et encore neuf, sinon pour les professeurs de science politique, du moins pour la majorité des responsables et des militants des partis. Les thèses que j'exprime dans cet article n'engagent que moi-même. Elles agacèrent beaucoup de mes amis, mais je crois nécessaire de les exprimer, car les faits nouveaux sont plus têtus que les idées reçues et, délibérément méconnus, ils ont tôt fait de se venger.

La question portant sur l'avenir du centrisme doit, me semble-t-il, se décomposer en trois interrogations successives :

1) La simplification de la vie politique française tend-elle vers une double polarisation, mettant en cause, à terme, l'existence d'un centre totalement autonome ?

2) Si la réponse à cette première interrogation est affirmative, le centre actuel doit-il aujourd'hui rallier l'un ou l'autre des grands cartels électoraux qui l'encadrent, ou se partager entre les deux ?

3) Si le centre ne peut, à terme, ni être entièrement autonome, ni se diluer dans une gauche qui, d'ailleurs, ne veut pas de lui, est-il condamné à basculer à droite ?

Il ne s'agit point d'un débat académique. La vie politique est un affrontement entre des *idées incarnées*. Traditions historiques, pesanteurs sociologiques, psychologies collectives, mécanismes institutionnels et électoraux imposent aux hommes politiques des contraintes qu'ils ne peuvent méconnaître. Pas plus que l'architecte et l'homme de guerre n'ont le droit d'ignorer le terrain sur lequel ils auront à exercer leur art. Selon les réponses données aux trois questions énoncées, on ne concevra pas de la même manière le rôle d'une formation du centre, sa structure, ses rapports avec les autres partis. Pour gagner, il ne faut pas se tromper de règle du jeu.

— *Première interrogation : Va-t-on vers une double polarisation de la vie politique française ?*

La tendance à la bipolarisation de la vie politique française est un fait incontestable depuis quelques années. Mais s'agit-il d'un accident historique ou d'une mutation durable ? Pour certains, le facteur déterminant de cette division en deux cartels principaux a été ce que le général de Gaulle a appelé lui-même son

« équation personnelle », rassemblant les uns dans une allégeance de cœur ou d'intérêt et repoussant les autres dans une opposition nécessairement passionnelle. D'après cette première thèse, la situation actuelle, liée à la présence et à l'action d'un homme, passerait avec lui.

Pour les autres, la simplification en profondeur de la vie politique française, si elle a été accélérée et provisoirement déformée par le rôle du général de Gaulle, correspond à une transformation durable, résultant de facteurs psychologiques et sociologiques nouveaux, auxquels correspondent les réformes institutionnelles et électorales réalisées au cours des dernières années. C'est cette correspondance entre les comportements collectifs d'une démocratie de masse dans une société industrielle et les nouveaux mécanismes constitutionnels et modes de scrutin qui rend l'évolution irréversible. D'après cette seconde thèse, des reclassements politiques importants se produiront, certes, après le retrait du général de Gaulle, mais la simplification politique demeurera.

Trancher ce dilemme est capital afin de définir une stratégie pour les hommes du centre. Traditionnellement, en effet, le centre s'est conçu lui-même comme une tierce force contribuant à l'équilibre de la vie politique française en se portant alternativement à droite ou à gauche, de façon à toujours empêcher une prépondérance excessive de l'un ou l'autre extrême. Si la vie politique française devient bipolaire et non plus tripolaire, la place et la vocation des centristes doivent être entièrement redéfinies.

Je crois pour ma part à la seconde thèse parce que le pays veut désormais très profondément que la stabilité et la cohérence du pouvoir soient ancrées dans le suffrage universel, et que, dans la mesure du possible, la majorité sorte directement des urnes toute constituée. C'est pourquoi, je ne crois pas à la suppression de l'élection du Président de la République au suffrage universel et au retour à la représentation proportionnelle. Mais il faut alors admettre les conséquences : un régime de type présidentiel, qu'il sera d'ailleurs nécessaire d'aménager pour mieux l'équilibrer dans un sens démocratique ; la priorité donnée dans les affrontements politiques à la conquête de la Présidence de la République et à la double coalition à laquelle elle conduit ; la prime donnée aux grandes for-

mations à vocation majoritaire sur les petits partis correspondant à des familles idéologiques de rayonnement restreint.

Dans cette perspective, il faut rejeter les concepts, usuels sous la Quatrième République, selon lesquels demain la majorité gouvernementale pourrait à nouveau procéder normalement de la jonction, au centre, de groupes, élus au suffrage universel sur des bords opposés, mais apparentés par leur situation médiane et les formulations de leurs programmes. Les alliances conclues devant le pays devront, à terme, être les mêmes que celles conclues au Parlement. Le rôle des hommes du centre, dans ces conditions, ne pourra plus, évidemment, être le même qu'autrefois. Que sera-t-il alors ? C'est ce que nous verrons en répondant aux interrogations suivantes.

— *Deuxième interrogation. Le centre doit-il donc s'accommoder de la bipolarisation actuelle et rallier l'un ou l'autre cartel ?*

Je réponds : absolument pas, et c'est là un premier point sur lequel je me sépare de M. Maurice Duverger ; car outre les oppositions sur certaines orientations politiques essentielles qui seraient à elles seules déterminantes, cristalliser les clivages d'aujourd'hui et consolider les méthodes actuelles du pouvoir, serait mortel pour l'avenir même d'un régime démocratique de type présidentiel.

En effet, un tel régime pour fonctionner parfaitement suppose que les deux coalitions en compétition pour le pouvoir soient dominées par leurs éléments modérés, et non pas par leurs éléments extrêmes. A tout le moins si la condition ne peut être remplie des deux côtés, ce qui sera le cas à gauche tant que le parti communiste sera ce qu'il est, faut-il qu'elle soit satisfaite dans l'autre coalition principale. La démocratisation complète du parti communiste déclencherait sans doute de nouveaux reclassements, mais quoi qu'en disent certains, elle n'est pas prévisible à vue humaine.

Or, présentement, compte tenu surtout des méthodes du pouvoir, l'affrontement entre d'une part l'Union pour la Cinquième République qui ne laisse aux giscardiens qu'une faible marge de jeu et le cartel des gauches où le parti communiste représente le partenaire le plus vigoureux, apparaît nécessairement comme le choc entre une droite autoritaire, conservatrice, nationaliste, et une gauche entraînée vers l'extrémisme. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes du gaullisme que d'avoir voulu doter la France d'institutions modernes et de les faire fonctionner dans des conditions qui menacent de saper leurs bases mêmes.

Les démocrates du centre doivent donc présentement continuer leur combat contre les erreurs de la majorité actuelle aussi bien que contre la politique préconisée par une gauche compromise par le parti communiste. Mais un combat sur deux fronts est déjà difficile. Si par surcroît, il ne devait être que défensif, il serait sans grand espoir.

C'est pourquoi au delà des péripéties actuelles, les démocrates du centre doivent se fixer un objectif conforme à la fois à leur vocation et aux exigences stratégiques découlant des transformations de la vie politique française.

Cet objectif doit être la constitution d'une majorité nouvelle, à la faveur des reclassements que les soubresauts actuels de la coalition pour la Cinquième République confirment comme absolument inéluctables. Cette majorité pourra comprendre aux côtés des

centristes, la plupart des électeurs et une bonne fraction des notables Cinquième République d'aujourd'hui, gaullistes du centre et de gauche ou gaullistes de conjonction, et nombre de fédérés de centre-gauche qui ne se sont rangés aux côtés du parti communiste que faute d'alternative.

Une telle majorité apparaîtra le moment venu au terme des circonstances actuelles comme le meilleur recours du pays, si elle a été préparée par ceux qui la croient désirable, qu'ils se trouvent aujourd'hui au centre, dans le cartel de la Cinquième République ou dans le cartel des gauches.

En face de l'extrême-gauche et de ses alliés, elle constituera le deuxième pôle de la vie politique. Elle pourra devenir la force de gouvernement qui assurera la relève pour corriger les erreurs d'aujourd'hui, sans laisser perdre les apports positifs de la Cinquième République.

— *Troisième interrogation. Dans un système bipolaire, le centre peut-il être encore le centre ?*

La majorité nouvelle préconisée ci-dessus sera-t-elle encore centriste, puisque dans un système à deux pôles elle occupera la position de droite par rapport à celle des communistes et de leurs alliés ?

Il est évident que si l'on s'exprime en termes de topographie politique, une telle majorité n'occupera pas le milieu théorique de l'espace électoral, encore qu'elle soit vouée à susciter une opposition de droite, moindre en effectifs, mais d'une agressivité certaine.

Mais l'idéal centriste serait-il voué à la disparition en dehors de certains systèmes contingents d'organisation des pouvoirs et de partage de la représentation politique ? Le défend-on bien en affirmant qu'il ne peut s'exprimer en dehors d'une position qui risque d'être désormais un no man's land, à l'écart des lignes de forces réelles de la vie politique du pays ?

Pour ma part, je réponds non.

Le centrisme, pour moi, n'est pas l'attachement à une localisation déterminée sur l'échiquier politique. Il se définit essentiellement par une double exigence :

— Faire prévaloir l'esprit et les pratiques d'un véritable dialogue démocratique. Dans un système bipolaire, cette exigence doit être encore plus activement servie que dans un système de partis multiples où le choc des tendances opposées est plus spontanément amorti. Elle doit même s'exprimer par la recherche d'une politique bipartisane dans tous les domaines où l'unité nationale est en cause, ce que les démocrates du centre sont plus à même que quiconque d'obtenir.

— Offrir une voie pour la promotion des libertés démocratiques et du progrès social, face à la fausse libération et à la fausse justice proposées par le communisme.

Or, si l'on considère la société française d'aujourd'hui en oubliant un moment les étiquettes partisans, les séquelles de querelles idéologiques dépassées, les faux débats nés du gaullisme et voués à disparaître avec lui, que voit-on ?

Deux grands groupes de citoyens actifs se distinguent nettement, déjà au travail dans toutes les cellules de la démocratie de base : les uns croient à la valeur du collectivisme et de la centralisation bureaucratique selon les formules en vigueur dans les pays de l'Est ; les autres croient à la supériorité d'une économie à la fois orientée par le Plan et soumise à la stimulation et à la régulation procédant des initiatives privées (individuelles ou collectives). Pourquoi la bipolarisation de demain n'exprimerait-elle pas la compétition entre ces

deux équipes d'animateurs, et pourquoi les hommes du centre ne seraient-ils pas les principaux porte-parole de la seconde ? L'une et l'autre veulent le progrès social et économique. Mais la seconde est plus apte à maîtriser l'économie d'une société industrielle moderne comme la nôtre et à se faire entendre auprès de nos partenaires du Marché Commun. Ce sont d'ailleurs ses conceptions qui ont inspiré presque toutes les idées et toutes les réformes neuves de l'après-guerre.

Les « pesanteurs » conservatrices menacent-elles plus la seconde que la première ? Mais où est aujourd'hui le pire conservatisme sociologique ? Dans les milieux où se sont levés les jeunes patrons, les jeunes agriculteurs, la nouvelle vague syndicaliste « personnaliste et communautaire », les cadres animateurs de tant de groupes novateurs, ou dans les milieux qui tout en votant à gauche conservent trop souvent vis-à-vis de toute évolution une attitude qualifiée de poujadiste par leurs propres intellectuels ?

Le gaullisme a tenté un moment d'exprimer la volonté de rénovation des couches dynamiques du pays

Deux docteurs au chevet du centrisme

par Paul GUILBERT

Comment peut-on être centriste ? Voilà que le mot de centrisme devient d'un usage courant dans le vocabulaire politique français au moment où le « centre » paraît s'opposer comme un défi aux lois de la physique politique. Le centre, tout à coup, fait l'objet de consultations innombrables, toutes également intéressées : ceux qui n'en sont pas, ou disent n'en être pas, affirment que la vie politique d'aujourd'hui court résolument au bipartisme. Donc le centre est mort ou mourant. Ceux qui en sont, ou croyaient en être, s'interrogent : le centre est-il en état d'hibernation passagère ou la bipolarisation un phénomène irréversible ? Des deux côtés on en appelle à l'histoire, à la géographie, voire à la philosophie, pour recenser les tendances passées, comparer les situations voisines, ou confirmer des nécessités. Au fait, le centre, entre droite et gauche, a-t-il jamais existé ?

Oui, le centre politique est, en France, une vieille réalité : M. Maurice Duverger l'affirme (1). Et au terme d'une revue de détail de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1789, il établit le décompte suivant : en cent soixante dix-huit ans, la droite n'a réellement occupé le pouvoir que pendant une vingtaine d'années (onze sous la Restauration, quatre « sous Versailles » en 1871 et quatre sous Vichy). Et la gauche dix ans seulement : principalement avec les Jacobins (1793-94), sous la Seconde République et pendant les deux premières années du Front Populaire, à quoi on peut ajouter le Ministère Combes, les Cartels de l'entre-deux-guerres et le Tripartisme de la Libération. Soit en pourcentage du temps écoulé depuis la Révolution : 12 % à la droite, 6 % à la gauche. Pour le reste, pendant près d'un siècle et demi, les Français ont donc fait du centrisme sans le savoir.

Alors, que devient, dans cette longue période, le fameux combat entre la « droite » et la « gauche » qui, selon André Siegfried, a toujours caractérisé notre vie politique ? Maurice Duverger, sans récuser formellement ce diagnostic, l'attribue à une « défor-

qui rejettent la droite attardée aussi bien que les recettes collectivistes. Mais il est en train d'échouer parce que le monolithisme qui est, hélas ! dans sa nature a étouffé toute possibilité réelle de participation de ceux auxquels il faisait appel. Cependant, l'attente née des espoirs de renouveau offerts il y a neuf ans aux Français n'est pas morte. Si la candidature de Jean Lecanuet au premier tour des élections présidentielles a obtenu un tel écho c'est que par son style et ses orientations elle répondait à cette attente. Si l'écho par la suite s'est brouillé, c'est que moins claires ont été les prises de positions dès le second tour des présidentielles. Mais l'espoir est tenace au cœur des hommes.

Que le centre sache lui-même à nouveau non seulement ce qu'il veut, mais comment il le veut et les Français qui dans leur plus grand nombre croient à la démocratie, à l'Europe, au progrès, se reconnaîtront en lui.

Joseph FONTANET.
Député,
Ancien Ministre.

mation linguistique » : en fait le mouvement pendulaire ne s'est effectué qu'à l'intérieur du centre, entre centre-gauche et centre-droit. La gauche, en effet, possède ses extrémistes, qui veulent détruire l'ordre établi par la violence, et ses modérés qui veulent seulement le réformer. Même distinction à droite, entre ceux qui ne veulent rien céder, même au prix de la violence, et ceux qui préfèrent jeter du lest.

Dans un tel cadre, Maurice Duverger appelle « centre » les modérés des deux bords. Dès lors le centrisme français consiste à donner la prédominance à la distinction des extrémistes et des modérés sur celle de la droite et de la gauche. Et contrairement aux exemples étrangers, en particulier l'exemple anglais, le pouvoir revient en France à une conjonction des centres, qui rejette les deux extrêmes dans l'opposition ; suivant l'adage : « Ni réaction, ni révolution ». Quelles que soient les nuances apportées à cette classification, selon que la majorité centriste s'élargit vers la droite dans une forme d'Union nationale (1920, 1926, 1934, 1938) ou vers la gauche, Maurice Duverger voit donc dans le centrisme « la stratégie fondamentale de la vie politique française et son caractère le plus original ». Soit.

Inutile survivance ?

De cette particularité, il analyse bien entendu les causes, survenues au fil de l'histoire. Mais pour en conclure que ces raisons, parvenues jusqu'à nous, ont pratiquement disparu. D'où il s'ensuivrait que le centrisme, privé de nécessité, fait figure de survivance inutile dans le corps politique français.

Le centrisme s'est développé en France depuis Thermidor parce que le « consensus » national y ayant été plus profondément brisé qu'ailleurs (en 1792, en 1848, en 1871) l'alternance de la droite et de la gauche aurait provoqué un cycle infernal de terreurs et de contre-terreurs. De plus, les régimes politiques se succédant à une cadence accélérée, il restait à chaque étape une bonne fraction de l'opinion située aux extrêmes qui se refusait à jouer le jeu. Ainsi le centrisme, soit sous forme plébiscitaire, soit sous forme parlementaire, acclimata-t-il tant bien que mal la démocratie à tra-

(1) Maurice Duverger : *La démocratie sans le peuple*, (Le Seuil).

vers d'incessantes contestations. Le dernier conflit national grave, Maurice Duverger le fait remonter aux partages provoqués par la Guerre froide dans les années 1950. Depuis que le rideau de fer qui coupait la France en deux a été levé et que les « séparatistes » ont rejoint, en matière de politique extérieure, le consensus national, la route du dualisme politique lui apparaît ouverte. Déjà « l'infrastructure de notre société permet l'alternance droite-gauche : mais les superstructures y font encore obstacle ».

Pour entrer dans le vocabulaire de Duverger, notons qu'il reconnaît encore, même au niveau de « l'infrastructure » deux sérieux obstacles à la disparition du centrisme. Du côté gauche, la conception de la démocratie politique est encore trop différente entre les communistes et leurs partenaires, pour leur permettre de constituer une solide et étroite alliance. Et à droite, il y a encore entre le général de Gaulle et M. Jean Lecanuet la question du nationalisme. Mais c'est surtout au niveau des « superstructures » que subsistent les freins les plus puissants au développement d'une démocratie dualiste : à savoir qu'à l'exception de l'U.N.R. et du P.C. tous les partis, avec leurs appareils, sont rivos au centrisme par nostalgie du « Paradis perdu ». Antidote : les mécanismes de l'élection présidentielle, ainsi que le développement vers la droite de l'organisation gaulliste qui accélèrent la bipolarisation. Telle est, dans ses grandes lignes, l'articulation de l'analyse de Maurice Duverger.

Opinion préétablie.

Écriture sèche et raisonnements parfois tourmentés, comme les traits du visage de son auteur, propension constante à bâtir des symétries et à enfermer le moindre accident de la vie politique dans une typologie, « La démocratie sans le peuple », qui fourmille de subtilités solidement encadrées, laisse une impression plus artificielle que dynamique. Pourquoi faut-il que l'étude approfondie, magistrale, des conditions et des chances du centrisme au long des âges y semble suspendue à l'opinion préétablie de sa nocivité foncière ? Car le centrisme est d'un bout à l'autre affecté d'un jugement de valeur qui fait de ce phénomène historique, et comme tel innocent, la cause première de l'anarchie des partis politiques français et du sentiment d'aliénation politique ressenti par l'opinion. Mieux que cela, son péché originel, de l'aveu même de son exégète, c'est l'obstacle qu'il a toujours mis à la réalisation de l'Union de la gauche, peu ou prou considérée comme la fin de l'Histoire de France. Que cette fin soit souhaitable, c'est un point de vue tout à fait respectable. Mais une étude historique du centrisme, analysée dans cette perspective, ne méconnaît-elle pas la nature même de l'objet en question ? Tout se passe dans la dialectique de Maurice Duverger, selon la même figure de syllogisme indéfiniment poursuivie dans chaque situation. La proposition majeure énonce une exigence : l'alternative gauche-droite. Et la mineure, seulement, une existence, une constatation : le centre. Conclusion : il aurait déjà dû disparaître ! Cela dès Thermidor. Mais si le Centrisme n'avait par hasard un enracinement plus ancien ? Et si la cause du « traumatisme révolutionnaire » de 89 ne résidait pas justement dans l'abandon par la monarchie française de sa tradition centrisme dans le conflit des deux blocs, aristocrates et bourgeois ? Maurice Duverger, qui pense à tout, n'a pu s'empêcher d'esquisser un pas vers cette hypothèse (p. 29).

D'ailleurs, « aucune de ces interprétations n'est dépourvue d'arrière-pensées politiques, peut-être inconscientes ». Maurice Duverger le note lui-même, qui s'oppose au passage à celle de Raymond Aron : « Aron conteste l'interprétation dualiste, et ne dégage aucun schéma clair au milieu d'une mêlée qu'il trouve souvent confuse ». Et de conclure fort bien que « c'est renforcer l'opposition droite-gauche que d'y voir la base fondamentale de nos luttes politiques ; c'est l'affaiblir que trouver dans celle-ci une confusion pure. »

Un modéré avec excès.

Raymond Aron qui, à sa grande fureur, fut successivement étiqueté « homme de gauche » puis de « droite » se caractérise comme « un sans parti dont les opinions heurtent tour à tour les uns et les autres, d'autant plus insupportable qu'il se veut modéré avec excès ». Philosophe, savant ou politique, il a fondé sa réputation sur une forme de lucidité impitoyable, un rien désabusée, qui lui fait partout dénoncer les faux problèmes, les fausses solutions et traquer toutes espèces de confusion. Que s'il en perçoit une quelque part, indéchiffrable, il la nomme pour telle et passe outre. S'il est appelé à se tromper il garde la certitude de n'avoir pas présupposé que la réalité sociale qu'il étudie répondra à son espoir. De sa prose claire, il a répondu brièvement à la thèse de Maurice Duverger dans un article du « Figaro ». Pas plus qu'au temps de « L'opium des Intellectuels », il ne croit au « mythe de la gauche » qui devrait provoquer une alliance durable des extrémistes et des modérés de gauche dans le même gouvernement. Il a vu, il voit de Gaulle pratiquer une politique étrangère plus « à gauche » que ne pourra jamais espérer faire la Fédération, il ne distingue toujours pas de relations nettes entre les choix théoriques des partis et leur action effective. Les conflits constitutionnels qui ont jalonné le XIX^e siècle ne lui paraissent pas davantage éteints, et l'opposition de nombreux libéraux ou socialistes d'aujourd'hui aux pratiques constitutionnelles du gaullisme demeure à ses yeux fondamentale, comme l'héritage de la tradition républicaine. Du côté droit, il est clair que la prétention de la majorité de s'identifier au régime accentue l'éloignement de beaucoup de « modérés » qui auraient pu être tentés de le rejoindre. Enfin la distinction catégorique établie par Maurice Duverger entre le centrisme de type français et le dualisme de type britannique, où c'est toujours la tendance la plus modérée du parti majoritaire qui gouverne, n'empêche pas que « tous les régimes de démocratie parlementaire sont en période normale, soumis au règne du marais ».

Vers le bipartisme ? Maurice Duverger, Raymond Aron, deux docteurs en science politique, deux tempéraments aux antipodes posent la même question. Le premier, plus doctrinaire, trace vigoureusement un impeccable schéma-conducteur mais se garde bien de préjuger l'avenir. (2) Le second, plus empiriquement, déclare penser qu'une coalition de modérés garde ses chances d'avenir aussi longtemps que la Constitution sera en question, que les communistes resteront ce qu'ils sont et que la fraction victorieuse ne saura pas dominer sa précaire victoire. Ni l'un ni l'autre ne tranchent définitivement.

Paul GUILBERT.

(2) Si l'on en juge par les derniers articles du *Monde*, M. Duverger estime que les chances d'un dualisme se sont singulièrement accrues, tandis que le centrisme, son vieil adversaire, lui paraît entrer dans une phase de déclin.

LE SYSTÈME DE LA MODE

Une interview
de Roland BARTHES
par Cécile DELANGHE

Cécile Delanghe. — Roland Barthes, vous venez de publier un ouvrage dont le titre « Système de la mode » (1) est quelque peu trompeur, sinon provocateur. On croit y trouver un commentaire incisif, tels ceux des « Mythologies », ou bien une analyse d'inspiration sociologique. Il n'en est rien. Il s'agit en fait d'un ouvrage scientifique, fort austère, et dont bien des pages m'ont rappelé, non sans désagrément, je l'avoue, les manuels d'algèbre ou les analyses grammaticales de mon enfance !

Roland Barthes. — Je dirai tout d'abord que le titre de mon ouvrage n'est pas une provocation, mon projet n'étant pas tellement d'apporter un point de vue nouveau concernant la mode que de constituer un travail de recherche. Ce travail fait d'ailleurs partie d'un ensemble de recherches actuelles, en plein essor et que l'on groupe sous le nom de « structuralisme ». Il s'agit d'un mouvement de pensée et d'analyse qui s'efforce de retrouver, par certaines méthodes extrêmement précises, la structure des objets sociaux, des images culturelles, des

stéréotypes, aussi bien dans les sociétés archaïques que dans nos sociétés modernes techniciennes.

Pour ma part, je me suis penché sur ces phénomènes de notre société qui sent, et ici il me faut recourir à un terme assez vague, des ensembles d'objets utilitaires : les aliments, s'il s'agit de nous nourrir, les maisons, s'il s'agit de nous loger, les rues des villes, s'il s'agit de circuler et la mode s'il s'agit de nous vêtir.

Cécile Delanghe. — En somme, vous auriez pu édifier un « système

du logement » ou un « système de la nourriture », comme vous avez édifié celui de la mode ?

Roland Barthes. — Si l'on sait depuis toujours que ces « objets » ont des fonctions bien précises et différentes, on est convaincu aujourd'hui qu'ils constituent également, pour les hommes, des moyens de communications, des véhicules de significations. C'est Saussure, le premier, qui a postulé l'existence d'une science générale des signes ; il pensait que la linguistique serait une partie seulement de cette

Un million
d'années
avant J.C.

science. Ce postulat a été repris ensuite grâce au développement de la linguistique et des sciences sociales. Et c'est précisément la linguistique, science du langage humain, science également fort bien constituée aujourd'hui, qui sert de modèle au structuralisme. Il s'agit d'appliquer les concepts et les règles de description de la linguistique à des collections d'objets qui ne sont plus du langage articulé, et

de soumettre ces collections à une analyse qui pourrait être celle que l'on fait subir à une langue, lorsque l'on veut en connaître la grammair.

Cécile Delanghe. — En ce qui concerne la mode, vous avez volontairement limité votre analyse aux articles consacrés au vêtement féminin tels qu'on peut en lire dans les magazines féminins spécialisés,

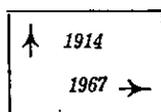
donc à la description écrite de la mode. Or, pour la femme, et ici je parle au nom des milliers de lectrices auxquelles sont destinées ces pages de mode, rien n'est plus parlant, rien n'est plus convaincant que l'image ; le texte, la légende, s'ils accompagnent celle-ci, ne constituent guère plus qu'une invite à mieux la regarder. J'avance pour preuve qu'aucune femme n'achètera une robe sans l'avoir essayée, autrement dit sans être allée au-delà de la persuasion purement verbale.

Roland Barthes. — Je ne refuse absolument pas au vêtement porté une extraordinaire richesse. Si je me suis limité à sa description écrite, c'est pour des raisons tout à la fois de méthode et de sociologie. Raisons de méthode : en effet, la mode met en jeu plusieurs systèmes d'expression : la matière, la photographie, le langage ; et il m'était impossible de faire une analyse rigoureuse d'un matériel très mélangé ; il m'était impossible de travailler en finesse, si je passais indifféremment des images aux descriptions écrites, et de ces descriptions aux observations que j'aurais pu faire moi-même dans la rue. Etant donné que la démarche sémiologique consiste à découper un objet en éléments et à répartir ces éléments dans des classes générales formelles, j'avais intérêt à choisir un matériau aussi pur, aussi homogène que possible. Et puis j'étais justifié dans ce choix par le fait qu'aujourd'hui les magazines de mode ont une diffusion véritablement massive, qu'ils font partie de la culture de masse. Cela, toutes les statistiques l'attestent. Par conséquent, le vêtement décrit par les journaux de mode qui, par rapport au vêtement de la rue, vous paraît peut-être moins réel, moins intéressant, acquiert de nouvelles dimensions, en tant que projection de l'imaginaire collectif. Il véhicule des images, des stéréotypes, une très grande richesse d'éléments, non réels il est vrai, mais de type utopique. En cela, il rejoint le cinéma, les bandes dessinées ou encore le

roman populaire. Finalement c'est une image stéréotypée de la féminité qui se cache sous la phraséologie du journal de mode.

Cécile Delanghe. — Et pour décrire cette image, vous abandonnez exceptionnellement l'abstraction et l'analyse purement formelle. Pourquoi cette infraction, si je puis dire, au projet que vous vous êtes fixé ?

Roland Barthes. — Je l'ai fait beaucoup plus pour montrer à quel emplacement du système une telle



description pouvait prendre place, que pour la description elle-même, à mon avis superflue. Car en lisant un journal de mode ou en reliant les souvenirs de toutes les lectures qu'il en a eues, chacun connaît bien l'image-type de la femme projetée par ces journaux. Une image essentiellement contradictoire, il faut bien le reconnaître, puisque cette femme doit être *tout* à la fois,

afin de représenter le plus grand nombre de lectrices possibles. Secrétaire de direction, elle peut cependant assister à toutes les fêtes de l'année et de la journée. Elle part chaque semaine en week-end et voyage tout le temps, à Capri, aux Canaries, à Tahiti, et pourtant à chaque voyage elle va dans le Midi. Elle aime tout à la fois, de Pascal au cool-jazz. Elle ne connaît

ni l'adultère, ni la liaison ; elle ne voyage qu'avec son mari ; de ses difficultés d'argent elle ne parle jamais. Bref, elle est à la fois ce que la lectrice est et ce qu'elle rêve d'être. En cela, la Mode rejoint toute la littérature pour jeunes filles d'autrefois ; c'est le langage de la mère qui « préserve » sa fille de tout contact avec le mal.

Cécile Delanghe. — Croyez-vous vraiment que la lectrice perçoive ces multiples signes qu'on lui envoie ? Il est bien possible qu'elle y trouve de quoi alimenter son imagination ; mais les journaux de mode, comme les autres, sont aussi des entreprises commerciales, et ils ne peuvent pas oublier qu'à quelques exceptions près, les femmes ne vont pas si loin qu'ils le laissent supposer. Un groupe de confection a posé des questions à des centaines de jeunes filles ; les questionnaires ne sont pas encore complètement dépouillés, mais on peut déjà se faire une idée assez précise de l'ensemble des réponses ; elles s'habillent à « une main » du genou ; quand il fait froid, elles portent non pas ces « adorables petits » manteaux de fourrure bon marché, mais de simples manteaux de lainage ; pour danser une robe, et non un « pyjama du soir », etc... C'est en quelque sorte un contrat de surdité.

Roland Barthes. — La lectrice de mode est un peu dans la situation de deux interlocuteurs ; lorsqu'ils dialoguent, ils comprennent très bien ce qu'ils veulent se dire ; mais, dans le même temps, ils ne font pas une analyse grammaticale de leurs paroles. De même la lectrice de mode n'a pas conscience des mécanismes qui produisent ces signes, mais elle les reçoit. Ces signes sont d'ailleurs extrêmement variés ; bien sûr, chacun sait que par le vêtement, nous échangeons des informations assez élémentaires, non seulement sur notre situation sociale ou professionnelle, sur notre classe d'âge, comme disent

les ethnologues, mais également sur tel usage social, telle cérémonie, telle occupation : « Une robe pour le soir, pour le shopping, pour le printemps, pour l'étudiante, pour la jeune fille désinvolte... » D'autre part, la mode s'efforce de faire correspondre au vêtement décrit ce que nous voulons exprimer de nous-mêmes, le rôle complexe que nous voulons jouer dans la société ; par exemple, l'adolescent qui suit point par point la mode actuelle des adolescents, la « mode militaire », communique par là même, à tous ceux qui l'entourent, une information, à savoir qu'il entend être reconnu comme appartenant à un certain groupe, avec sa mentalité et ses valeurs.

Cécile Delanghe. — Selon vous, on peut lire dans un vêtement, d'une part des significations générales que vous qualifiez d'élémentaires ; d'autre part des significations que s'approprierait l'individu. Ce dernier aspect de la question a dû vous poser un problème technique. Votre projet ayant été de faire un inventaire des unités semiologiques que contiennent les articles de mode, il semble difficile, au profane que je suis, de situer l'analyse au niveau de l'individu.

Roland Barthes. — C'est l'illusion que nous avons tous devant les individus et, bien entendu, nous avons besoin de cette croyance ou de cette illusion pour vivre. Mais, en fait, dès que l'on étudie des faits assez nombreux et que l'on adopte à leur endroit une attitude scientifique, il n'y a aucun individu qui ne résiste à une possibilité de classement. Les tests de psychologie sont là pour le prouver. On s'aperçoit également que les hommes peuvent attribuer n'importe quel sens à n'importe quelle forme ; il n'existe pas de rapport stable entre la forme et le contenu. Prenez par exemple, la jupe courte ; on dit d'elle, aujourd'hui, qu'elle est érotique ; mais voici cinquante ans, le même qualificatif était précisément

employé à propos de la jupe longue. On rationalise aujourd'hui la brièveté de la jupe par un facteur d'érotisme.

Cécile Delanghe. — Et pourtant, l'on entend souvent dire que la mode actuelle est le signe d'une révolution, ou plutôt d'une évolution de la femme. Les jambes d'amazone sous une tunique courte, c'est plus qu'une autre silhouette, c'est presque une autre femme. C'est toute une féminité faite d'ombres et de mystère qui s'estompe. Les attributs classiques du vêtement, certaines fourrures, certains bijoux, certains cuirs, sont aujourd'hui démodés. Autre fait qui semble marquer la fin d'une époque : le modèle auquel on se réfère plus ou moins volontiers, ce n'est plus le modèle riche, c'est le modèle jeune. La jupe courte n'est pas descendue dans la rue, elle y est née à Londres.

Roland Barthes. — Je ne crois pas que cette mode corresponde à aucun phénomène d'ordre sociologique. Je crois que toutes les raisons, par lesquelles nous prétendons expliquer ou justifier un vêtement sont de pseudo-raisons. La transformation d'un ordre de signes dans un ordre de raisons est connue ailleurs sous le nom de rationalisation ; autrement dit, on rationalise après coup un fait produit pour de tous autres motifs et pour des motifs formels. Etablissant la psychanalyse du vêtement, Flügel a donné quelques exemples de cette conversion sociale du symbole en raison : la chaussure longue et pointue n'est pas comprise par la société qui l'adopte comme un symbole phallique, mais son usage est attribué à de simples raisons hygiéniques. Prenons un exemple moins tributaire de la symbolique psychanalytique : vers 1830, l'empesage de la cravate était justifié par des avantages de confort et d'hygiène. On voit même apparaître dans ces deux exemples, une tendance qui n'est peut-être

pas accidentelle à faire de la raison du signe le contraire même de sa disposition physique : la gêne s'inverse en confort. Ce qu'il faut donc souligner c'est que si effectivement le vêtement est toujours construit comme un système général de signes, les significations de ce système ne sont pas stables ; elles évoluent et passent au gré de l'histoire.

Cécile Delanghe. — Si vous aviez écrit cet ouvrage, il y a cinquante ans, votre analyse aurait donc été identique ?

Roland Barthes. — Absolument. Je n'ai pas décrit une mode particulière ; j'ai justement pris soin de faire un inventaire formel qui ignore, de ce fait, le contenu de la mode. La mode est une combinaison qui a une réserve infinie d'éléments et des règles de transformation. L'ensemble des traits de mode est puisé, chaque année, dans un ensemble de traits qui a ses contraintes et ses règles comme la grammaire. Et si la mode nous apparaît, à nous, imprévisible c'est que nous nous plaçons au niveau de la mémoire humaine. Mais si vous déplacez l'échelle d'observation, si au lieu de vous placer à l'échelle de quelques années, vous vous placez à l'échelle de 40 ou 50 ans, vous observez des phénomènes d'une très grande régularité. Un ethnologue américain, A.L. Kroeber, l'a prouvé d'une façon absolument irréfutable : le rythme de changement de Mode est non seulement régulier (l'amplitude est d'environ un demi-siècle, l'oscillation complète d'un siècle), mais il tend à faire alterner les formes selon un ordre rationnel ; par exemple la largeur de la jupe et celle de la taille sont toujours dans un rapport inverse ; quand l'une est étroite, l'autre est large. En somme à l'échelle d'une durée un peu longue, la Mode est un phénomène ordonné, et cet ordre elle le tient d'elle-même.

Cécile Delanghe. — Ici, je vous

préhistoire pour retrouver l'ourlet aussi haut.

Roland Barthes. — Tout cela est relatif, et en un sens l'exemple de la mini-jupe donne raison à cette sorte de prévision des grands rythmes de la Mode. Car il faut envisager non pas les dimensions en soi, mais seulement les dimensions relatives de la jupe. Et l'on pouvait parfaitement prévoir le phénomène actuel, à savoir que les jupes paraîtraient aujourd'hui à un état le plus court possible, par rapport à un autre pôle de longueur, lui-même relatif et que l'on a atteint, il y a 50 ans, vers l'année 1900. Autrement dit, la mini-jupe nous paraît très courte sans doute, mais l'analyste ne retient que ce fait : elle est non pas très courte, mais la plus courte possible par rapport au cycle entier. Certes, l'histoire constitue tout de même une force qui garde sa liberté et ménage quelques surprises ; mais normalement si le rythme de la Mode continue d'être régulier les jupes devraient, à partir d'aujourd'hui, se rallonger petit à petit, à travers des variations saisonnières. Disons qu'en l'an 2020 ou 2025, les jupes devraient à nouveau être très longues.

Cécile Delanghe. — Voilà qui détruit une vision de la mode longuement partagée par de nombreux penseurs et poètes, vision qui en fait le terrain d'élection de la création libre, du caprice et de la frivolité. L'un des mérites de votre ouvrage c'est de démystifier cette vision, il n'empêche que cette démystification est quelque peu attristante...

Roland Barthes. — Mais je ne dénie absolument pas aux couturiers la liberté de création et d'invention qu'ils peuvent investir dans leurs modèles. Seulement dès que l'on agrandit la Mode à sa dimension historique, on ne découvre plus qu'une régularité très profonde.

(1) Editions du Seuil.

Modèle Ruben Torrès
A l'ère de la vitesse.

arrête tout de même ; parce qu'il semble bien qu'actuellement un vent de folie souffle sur la mode, depuis les robes en métal, jusqu'à la mode cosmonaute, en passant par la mode gruyère, un vent de folie qui ne ressemble à aucun autre. Tout est possible, les extravagances de la mode sont telles qu'on a presque envie de fermer les yeux, pour ne plus rien voir du tout. Je reprends une nouvelle fois l'exemple de la mini-jupe ; je ne vois guère d'autre époque que la

L'ART DE "CAUSER" EN VERS

par Jean ONIMUS

UN art méconnu, voire méprisé. Sans doute parce qu'il se définit mal, dans une zone ambiguë, à mi-chemin de la prose et de la poésie. Depuis que la poésie, en se purifiant, a pris conscience de sa mission mystique, la causerie en vers nous fait un peu l'effet d'un sacrilège : le mariage de la prose et du vers ne saurait être à nos yeux qu'un adultère ! Ajoutez qu'en renonçant aux formes du vers classique la poésie ne dispose plus d'une « musique » capable à elle seule, sans autre forme d'inspiration, de faire chanter la prose. Enfin l'art de « causer » en vers reste de toute évidence un art mineur, pratiqué par des poètes de second ordre et trop souvent par de faux poètes ; et quand les grands s'y sont essayés c'est en guise de jeu, de détente et pour mettre, comme dit Hugo, leur « Muse au vert ».

Pour toutes ces raisons, sans doute, les « petits vers », la poésie sans éloquence et sans musique, sans inspiration et sans émotion, sont passés inaperçus des critiques. Certes, on a écrit d'excellentes pages sur le badinage de Marot et l'esprit de Musset, sur la grâce et le piquant de La Fontaine, sur les cocasseries de Voiture ou de Scarron. Mais personne, semble-t-il, n'a tenté de définir ce qu'il y a de commun chez les auteurs si disparates, le genre (car il s'agit bien d'un genre littéraire) qu'ils pratiquent chacun selon son tempérament mais à l'intérieur d'une certaine tradition (1).

la France, pays du badinage en vers

Ce genre a pourtant d'antiques et d'illustres représentants. On pourrait le retracer jusqu'à Homère quand il fait si joliment bavarder Ulysse et Nausicaa et qu'il rythme les humbles dialogues d'Eumée et de ses serviteurs. Mais le vrai créateur du genre reste pour nous Horace : celui-ci a offert à nos Français le parfait exemple d'une poésie qui ne se prend pas au sérieux, mais se met au service de l'esprit mondain, de la malice satirique ou de la verve du conteur. Ovide ni Martial n'ont retrouvé ce style détendu, ce parfait équilibre de la meilleure prose et du vers ; Ovide est tour à tour trop rhéteur et trop poète : il ne se perd jamais des yeux. Quant à Martial, il décoche des traits, il ne badine guère.

L'art de « causer » en vers a eu en France, pays bavard où la littérature n'est guère sortie des cours et

des salons, une prodigieuse fortune. Si l'on ne regarde que la quantité, notre poésie semble vouée pendant des siècles à ce rôle de servante de l'esprit. Peut-être est-ce d'abord parce que le Français n'a guère le tempérament « orphique » et qu'avant la révélation romantique, la poésie n'a été, pour la plupart, qu'une manière gracieuse de vêtir la prose.

Mais il nous faut ici introduire une distinction : l'art de causer en vers est sans doute très proche du conte en vers et du dialogue de théâtre. Mais qui ne voit ce qu'il ajoute au simple récit en vers et combien la rigueur du style de théâtre lui est contraire ? Chez La Fontaine certaines fables ne sont que des récits ; les meilleures sont des causeries. Quant aux contes, il ne sont récits que secondairement : ils sont d'abord de charmants badinages, ce que ne sont qu'exceptionnellement les contes de Boccace. Un simple récit court d'événement en événement, le dialogue de théâtre se veut efficace, mais le poète qui cause en vers s'attarde et s'amuse en marge de son sujet. *Le Lion et le Rat*, si charmant chez Marot, n'est qu'un bref récit chez La Fontaine. *Le Rat de Ville et le Rat des Champs* est un bref chef-d'œuvre chez Horace ; chez notre fabuliste ce n'est plus qu'une histoire.

De même le dialogue de comédie peut fort bien relever de l'art de causer en vers à condition que le dialogue soit très détendu et tourne à la conversation. Aussi n'en trouve-t-on guère d'exemples chez Molière si l'on met à part le bavardage charmant de Célimène dans son salon. Par contre la Clymène de La Fontaine, parce qu'elle n'est pas écrite pour le théâtre, se rapproche de la causerie en vers et lui doit son charme.

Autre distinction : l'art de causer en vers est tout le contraire de la poésie didactique. Un Pope ne cause pas : il prêche, et Voltaire est parfois tombé dans ce défaut quand il s'avise de rimer ses poèmes philosophiques.

Ces distinctions admises, on s'aperçoit que la France est par excellence le pays du badinage en vers. Les suppliques en vers de Colin Musset, les *Testaments* de Villon en sont d'excellents exemples. Mais c'est Marot qui a fondé le genre, trouvant pour la première fois ce juste équilibre du récit, du sentiment de l'esprit, mis en valeur par le mouvement des vers, les surprises de la rime et les effets du rythme. Le XVII^e siècle en fit une énorme consommation parce qu'on y appréciait avant tout l'esprit, et la Muse, nous le verrons, contribuera à affiner la prose la plus déliée. C'est l'époque des épîtres en vers et en contes, de ces récits de voyage

et de ces romans où les vers, tout proches de la prose, alternent avec elle sans la moindre rupture (2). Cet art qui demande tant d'adresse, une si juste collaboration des effets de la poésie et des jeux de l'esprit, fera le renom de la France en Europe ; parce que c'est un art de consommation aisée et de fabrication difficile, un art que tout le monde apprécie et que personne ne réussit à imiter. Il s'accorde à merveille avec l'éclat des girandoles, les yeux vifs des jolies femmes et l'amour à la française : aussi est-ce au XVIII^e siècle qu'il trouvera son apogée.

Il meurt subitement avec le romantisme. Car c'est un art discret, d'une extrême ténuité, sans prétention et même franchement modeste. Il ne supporte pas non plus l'éloquence, et la grande musique lui fait peur. Avec cet insolent surgen du XVIII^e siècle qu'est Alfred de Musset il ose un instant reparaître, toujours aussi gracieux, aussi spirituel mais embué de mélancolie et presque triste dans ses gamineries.

Cette quasi tristesse va désormais l'envahir aux approches de sa fin : n'est-ce pas l'art de causer en vers qu'on retrouve chez Laforgue, Tristan Derème, Raoul Ponchon, Miguel Zamacoïs... et n'est-ce pas encore lui qui rend espiègles ou poétiques et « fait passer » certains prosaïsmes de Verlaine vieillissant ? Cet art est-il mort parmi nous ? On peut se demander si certains babillages de Supervielle et surtout, plus proches encore, certaines causeries rimées d'Aragon ne le prolongent pas en plein siècle de la poésie pure... Il est vrai qu'il y a vraiment tous les tons dans le baroquisme du *Fou d'Elsa*.

Nous avons tenté de délimiter cet art par rapport au récit et au dialogue de comédie. Mais plus difficile encore à tracer sera la frontière qui le sépare de la prose et, à l'autre bout, de la poésie authentique.

Car il « rase » la prose et le péril qui le guette est bien d'y tomber.

Cette chute est fréquente aux XVII^e et XVIII^e siècles où rimailleurs et poèteaux pullulaient.

*Il est vrai que jamais on n'a vu tant d'auteurs
Chacun forge des vers. Mais pour la poésie
Cette princesse est morte, aucun ne s'en soucie.
Avec un peu de rime on va vous fabriquer
Cent versificateurs en un jour,*

déplore Uranie dans la *Clymène* de La Fontaine. C'est que les vers aux siècles classiques, ne sont qu'une forme plus exigeante de la rhétorique et, fidèle aux instructions d'Aristote, un Le Grand par exemple, dans le discours préliminaire en tête de la *Rhétorique Française* de René Bory (1659), écrit : « La poétique n'est autre chose que la partie la plus contrainte et la plus observée de l'art oratoire » (3). Le vers ne relève donc pas d'un domaine qui lui soit propre ; il n'est qu'un mode plus raffiné, plus acéré d'exprimer ce qu'aurait pu aussi bien dire la prose.

De là les maussades petits vers des chroniques de Loret dans sa *Muze Historique* : l'art de converser en vers y tombe au niveau de la prose rimée (4). De là ces facilités de Voiture dans ses épitres :

*Soyez, Seigneur, bien revenu
De tous vos combats d'Allemagne
Et du mal qui vous a tenu
Sur la fin de cette campagne.
Commencez doncques à songer
Qu'il importe d'être et de vivre
Pensez à vous ménager. (5)*

De ces prosaïsmes, les satires de Scarron regorgent et parfois l'on en trouve jusque dans les plus jolies fables de La Fontaine :

*Si sur le point du jour parfois il sommeillait,
Le savetier alors, en chantant, l'éveillait
Et le financier se plaignait...*

Si nous donnons de tels exemples c'est pour faire ressentir une frontière au premier abord peu visible. Toute la délicatesse du causeur en vers consiste à ne pas la franchir car, aussitôt transgressée, on s'aperçoit que le vers ne se justifie plus, qu'il n'est qu'un embarras, une vanité ou une convention.

On trouve constamment ce type de transgression chez François Coppée et, trop souvent, chez Francis Jammes :

*L'après-midi d'un dimanche je voudrais bien
Quand il fait chaud et qu'il y a de gros raisins
Dîner chez une vieille fille en une grande
Maison de campagne. (6)*

De tels vers sont littéralement offensants : il ne leur reste plus ni musique, ni souffle ni esprit : la poésie y est moribonde.

à mi-chemin de la prose pure et de la poésie pure

Au contraire l'art de causer en vers donne une impression de santé et de parfaite harmonie entre la chose dite et son mode d'expression. La poésie bien entendu, n'y est pas « pure », elle est asservie et, diraient nos modernes, aliénée. Et pourtant quel joli mariage de raison ! Ce qui étonne et fait problème c'est que la poésie n'y est pas ajoutée à un thème prosaïque et que, d'une vraie causerie en vers dévêtue de sa toilette de rimes et de rythmes, il ne resterait littéralement rien. C'est la pierre de touche et c'est la preuve qu'il s'agit bien d'un poème, pour peu que l'on adopte la définition de Valéry : est poésie ce qui ne se peut exprimer en prose.

Seulement c'est une poésie modeste ; et voici que se dessine, face à la grande poésie, une nouvelle frontière non moins subtile. Ce qui fait le charme des causeurs en vers c'est qu'ils sont parfaitement conscients du niveau très humble qui est le leur : ils sont sans prétention et ne sont à l'aise que dans l'épître, le conte, le dialogue mondain et le badinage amoureux. Il arrive à Hugo d'être un délicieux causeur en vers :

*Chaque soir donc je m'en vais. J'ai congé.
Je sors. J'entre en passant chez des amis que j'ai.
On prend le frais au fond du jardin en famille,
Le serein mouille un peu les bancs sous la charmille.
N'importe, je m'assieds et je ne sais pourquoi
Tous les petits enfants viennent autour de moi.*

Prosaïsmes noyés de rythmes et de rimes, et qu'un beau vers tout à coup vient relever. C'est sur ce ton familier qu'il commence, par exemple, la *Fête chez Thérèse*. Mais le joli n'est décidément pas son domaine et ses grâces sont toujours menacées par son génie : la griffe du lion tôt ou tard déchire les dentelles. Dans un tout autre style, Gautier pourrait être un conteur en vers (certaines réussites du genre se trouvent dans *Espana*), mais lui aussi est (ou se veut) trop « artiste » et la recherche de l'effet poétique ou pictural détruit l'équilibre. Chez Laforgue on serait au niveau de la causerie, si le lyrisme, la recherche verbale, une certaine volonté de poésie pure ne donnaient lieu au mélange instable qui fait le charme très particulier de cet auteur. Verlaine de son côté est bien trop purement poète pour que ses prosaïsmes, voulus et parfois gauchement plaqués, ramènent sa poésie au parfait équilibre de la causerie en vers.

La causerie en vers exige mais à un niveau exceptionnel, toutes les finesses et les subtilités de la prose ; elle accueille et met en valeur à sa façon propre ce qu'on pourrait appeler des *effets de prose* : traits de malice et traits d'esprits ; toutes les formes d'humour, sec, noir, tendre ; la confiance sans gravité et sans émotion excessive, l'ironie, la bonhomie, voire le rire, si contraire, dit-on, à la poésie, et les formes les plus inattendues de la fantaisie. Elle favorise même la fantaisie par les jeux de hasard que procurent la rime et les surprises du rythme. Enfin, ce qui est le comble, certaines vulgarités de la prose réaliste deviennent des élégances lorsqu'elles sont prises dans la cadence et le temps allègre du vers. L'essentiel est dans la verve, l'allure aisée, la désinvolture : on peut faire de la grande poésie à froid (ainsi P. Valéry) mais, paradoxalement, la petite poésie exige le don, le bonheur des mots, la trouvaille spontanée et, disons-le, l'inspiration. Certes, l'aisance n'est souvent qu'une apparence et l'on sait par ses manuscrits quel fut l'effort d'un La Fontaine : « Les narrations en vers, écrit celui-ci, sont très malaisées ». Mais de la difficulté vaincue ne doit demeurer nulle trace. Ce qui fait la grâce des vers chez Musset, comme chez Régnier, c'est leur air de négligence qui est leur grand artifice. « C'est amusant d'écrire en vers », semblent-ils déclarer :

*Puissiez-vous trouver, quand vous en voulez rire,
A dépecer nos vers le plaisir qu'ils nous font.*

L'auteur s'amuse et ne se prend pas au sérieux :

*En vérité, lecteur, je crois que je radote.
Si tout ce que je dis vient à propos de botte
Comment goûteras-tu ce que je dis de bon ?
J'ai fait un hiatus indigne de pardon !
Je compte là-dessus rédiger une note...
J'en suis donc à te dire... Où diable en suis-je donc ?*

C'est le contraste entre la difficulté apparemment vaincue du vers et la familiarité des propos qui enchante. Une sorte de luxe particulièrement sensible en français où la versification classique passe pour roide, difficile et rigoureuse.

un laisser-aller apparent, un savant abandon

L'art de causer en vers consiste à rapprocher, sans les détériorer mais en les valorisant au contraire, la prose de la poésie. Ce genre intermédiaire profite en effet de ses deux voisins et ainsi les valorise l'un par l'autre. Hugo en avait bien senti la délicate saveur, il savait que cette petite poésie à la façon d'Horace n'est plus une poésie facile et que, si elle ne demande pas de génie, du moins exige-t-elle un goût très juste et infiniment de talent : parler spontanément en vers, rendre toute naturelle cette langue divine, courir, comme dit Musset,

Courir en souriant de beaux vers ingénus

cela suppose une rare maîtrise et beaucoup de métier. Le « flâneur qui prend les vers à la pipée » est d'abord un authentique poète, parfaitement brillant conteur. Une telle rencontre est assez rare et un tel art est tout le contraire d'un art vulgaire. Les artisans de vers n'y réussiront jamais. C'est un « produit de synthèse », le comble de l'artifice ; mais son charme — comme il arrive dans les civilisations vraiment raffinées — consiste à donner naissance à une seconde nature, à un laisser-aller apparent, à un savant abandon. Cet art suppose une société heureuse, des esprits alertes, aguerris aux jeux de l'esprit, des mondains demeurés poètes. Car la poésie est là toute proche : c'est elle qui brille à travers les grâces du badinage.

*Philippe vous tiriez les lapins de garenne
Dans les près jaunes de Cazères sur Garonne
(Canton dudit arrondissement de Muret)
Aux jours lointains où dans les saules murmurait
Cet air sec et brûlant qui fripait le feuillage (7)*

Poésie discrète mais pénétrante qui se dégage de la prose comme un parfum léger. Il faut lire les récits de voyage de La Fontaine, de Chaulieu et Bachaumont, ces petits vers qui interrompent à peine la prose et la portent insensiblement au niveau de la chanson.

*Ce n'est ni la Pierre-Levée
Ni le rocher de Passe-Lourdin :
Pour vous en dire ma pensée
Je les ai laissés sans chagrin...*

Et voici le Limousin :

*Ce n'est pas un plaisant séjour.
Peu de savants, force profanes,
Peu de Philis, beaucoup de Jeannes,
Peu de Muscat de Saint Mesmin,
Force boisson peu salutaire,
Beaucoup d'ail et peu de jasmin,
Jugez si c'est là mon affaire (2)*

Les correspondances des gens d'esprit du XVII^e siècle sont ainsi parsemées de vers qui prolongent le bavardage quand celui-ci lève le ton et tourne à « l'épître ». C'est encore à La Fontaine qu'on songe, à ses lettres à Maucroix, à cette relation d'une fête donnée à Vaux où le rebondissement perpétuel de la prose aux vers fait si bien sentir leur proximité, mais aussi leur différence :

*Enfin figure-toi
Que lorsqu'on eût tiré les toiles
Tout combattit à Vaux pour le plaisir du roi
La musique, les eaux, les lustres, les étoiles...*

Comment eût-on pu dire cela en prose ?
Admirons aussi les Lettres d'Uzès de Racine parsemées de vers ravissants :

*Enfin lorsque la nuit a déployé ses voiles
La lune au visage charmant
Paraît sur son trône d'argent
Tenant cercle avec les étoiles.
Le ciel est toujours clair tant que dure son cours
Et nous avons des nuits plus belles que vos jours...*

Dans ces quelques vers de Musset, on appréciera le charme des incisives, la grâce des familiarités, la proximité d'une prose quotidienne. Mais on verra aussi tout ce que l'appareil des rimes répétées trois fois et des rythmes alexandrins ajoute d'autorité et de solidarité :

*Apprenez donc, lecteur, que je viens d'Allemagne
Vous savez en été, comme on s'ennuie ici.
En outre, pour mon compte ayant quelque souci
Je m'en fus prendre à Bade un semblant de campagne
(Bade est un parc anglais fait sur une montagne
Ayant quelque rapport avec Montmorency)... (8)*

Ecoutez encore cette apostrophe de Musset ; la triple rime s'y allie merveilleusement à la spontanéité du style oral :

*Dans quel temps vivons-nous, je vous en prie ?
Vivons-nous sous Louis quatorzième du nom ?
Alors portons perruque, allons à Trianon,
Soyons des fleurs d'amour et de galanterie.
Enfin, décidez-vous, Monsieur Thiers, ou sinon
Laissez-nous être au monde et vivre notre vie. (9)*

Cette poésie n'est donc pas seulement un ornement, un dessus de porte qui rendrait plus aristocratique une prose de salon. Elle manifeste des qualités propres, elle donne lieu à un style, à un genre qui a son domaine,

sa perfection et son histoire, un genre mineur bien entendu, mais les vertus qu'il exige sont si délicates qu'on a peine à les analyser. Sa vertu principale est en effet la finesse de l'oreille et celle de l'esprit. Il ne saurait survivre à la crise actuelle des formes classiques puisque son charme réside moins dans l'inspiration que dans le jeu global. De nos jours un Giraudoux écrit résolument en prose, et ses vers lorsqu'il en commet sont *au contraire* une intrusion de la prose dans un dialogue poétique :

*Je suis la fille de vaisselle
Mon corps est laid, mon âme est belle. (10)*

Par un curieux renversement c'est le vers qui est devenu pour nous opaque, et c'est la prose qui court allègrement, sans doute parce qu'elle a su prendre au XVIII^e siècle « l'allure poétique à sauts et à gambades » dont parlait Montaigne. Essayez de mettre en vers un conte de Voltaire ; et par contre dérimiez, pour voir, un conte de La Fontaine... L'expérience est injurieuse pour l'un comme pour l'autre, et pourtant tous deux relèvent d'un même style aux frontières communes de la prose et de la poésie. Ils se touchent aux extrémités de leurs imperfections réciproques, mais s'entre-détruisent en se composant.

Il arrive que, certains jours, gorgé de poésie « informelle » aux prétentions ontologiques et abyssales, l'on revienne avec délices aux simples et subtils divertissements de nos pères. On relit Marot, La Fontaine ou Musset ; les vieux rythmes oubliés retrouvent leur fraîcheur. On se laisse bercer par cette prose rimée qui dit des choses que la prose n'aurait jamais pu dire et que la grande poésie ignore. On se laisse entraîner dans la danse vive et joyeuse des mots, des images, des traits d'esprit : légère ivresse d'un vin ancien qu'on ne sait plus mûrir mais dont le bouquet reste toujours aussi vif sous la langue.

Jean ONIMUS.

(1) Lettre de La Fontaine à Saint Evremond :
*J'ai profité dans Voiture
Et Marot par sa lecture
M'a fort aidé.*

(2) La Fontaine : *Voyage en Limousin et Psyché.*

(3) Munteano, *Revue de Littérature comparée*, p. 400, juillet-sept. 1957.

(4) Telle est la vogue du petit vers que La Fontaine dans sa lettre à la princesse de Bavière, se plaint de sa correspondante qui, dit-il,
*Veut que je lui mande en vers
Les affaires de l'univers.*

(5) Epître à Monsieur le Prince,

(6) *De l'angélus de l'aube à l'angélus du soir* (Après-midi).

(7) *La verdure dorée*, Tristan Derème.

(8) *Une bonne fortune.*

(9) *La loi sur la presse.*

(10) *Ondine.*

EUGENE IONESCO

OU comment faire son salut

Le théâtre de M. Ionesco (1) est le théâtre des syllogismes fondamentaux et des vérités premières. On y apprend qu'un chat est un chien parce qu'il a quatre pattes. Mais, après avoir récrit dans *la Cantatrice Chauve*, le Discours sur la Méthode, M. Ionesco a été conduit tout naturellement de la physique à la métaphysique et des vérités premières aux fins dernières. Il enfonçait des portes ouvertes. On disait qu'il faisait beaucoup de bruit pour rien. Aujourd'hui, le silence tombe sur la scène où agonise le Roi Béranger 1^{er} et nous n'entendons qu'un cœur qui bat. C'est notre cœur. M. Ionesco a réinventé, à travers la farce, le théâtre classique, le théâtre où tout l'homme est en jeu.

Il n'y a qu'un pas des vérités premières aux fins dernières, il n'y a qu'un pas de la rue de la Huchette où l'on continue de jouer imperturbablement *la Cantatrice Chauve* au boulevard de la Madeleine où le théâtre de l'Athénée vient de reprendre *le Roi se meurt*. Il n'y a qu'un pas. Mais quel chemin parcouru ! Un chemin de croix. M. Ionesco s'y est avancé, certes, sous les acclamations, mais en assumant, pour notre édification, toute la souffrance de l'humanité.

Quel est ce boulet qu'il traîne ? Quelle est cette faute qu'il doit expier ? Quelle est cette force qui, au moment où il se soulève dans une aspiration de tout son être vers le ciel, le retient au sol ? Le héros de M. Ionesco est un homme qui tente d'échapper à sa condition, qui veut faire l'ascension d'une montagne au sommet de laquelle il a rendez-vous avec l'Ange, mais qui retombe sans cesse, victime d'une pesanteur plus forte que la grâce. On a vu cependant dans le théâtre de M. Ionesco, le Piéton de l'Air s'envoler, se poser sur le « *toit du monde* » ; mais il a découvert à perte de vue qu'il n'y

La soif et la faim.

avait rien et, si, pour M. Ionesco, la terre est trop lourde, trop pleine, le ciel où il se veut léger, trop léger, n'est que vide. Qui comblera un jour ce trou par en-haut ?

Ainsi, l'agonie du Roi Béranger 1^{er} dans *le Roi se meurt* ne débouche-t-elle que sur le Néant. On aurait pu croire pourtant que la mort y était enfin vaincue. *Le Roi se meurt* c'est la sortie du Tombeau, c'est la pierre qui se soulève, c'est à travers la matière qui s'entrouvre, la montée vers l'Esprit. Béranger 1^{er} en mourant abandonne son sac de voyage, son manteau, ses bijoux, le boulet qui entrave sa marche, tout ce qui l'alourdit, le retient, l'enchaîne. Il s'allège, il s'élève, il se purifie. La scène qui est le lieu de son ascension se vide de tous les objets qui encombrant le théâtre de M. Ionesco. Il n'y a plus rien qu'un trône où il prend place. Mais déjà la nuit tombe du désert sur lequel il règne désormais, dans une terrible absence à lui-même et ce royaume de l'Homme n'est, on le comprend, que celui du Néant.

Le Roi se meurt.

Il ne restait à M. Ionesco, après avoir conduit jusqu'à son terme l'aventure solitaire et glacée de Béranger 1^{er}, qu'à revenir sur la terre. Nous l'avons vu dans *le Piéton de l'Air*. Il se promenait avec sa famille, le long d'une avenue, un soir de 14 juillet. Il était à la recherche d'un jardin et il croyait que le bonheur, après les massacres, était encore possible. La petite fille Espérance qu'il conduisait par la main le lui assurait. Il était heureux. Il recommençait la vie simple, bête, mortelle.

Nous venons de le voir encore une fois, dans *la Soif et la Faim*, au Théâtre Français, il ne veut plus se contenter de la vie simple, bête et mortelle. Il a soif. Il a faim. Il est toujours en quête d'un jardin. Mais ce jardin n'est plus celui qui était au bout de l'avenue, il est au bout du désert. C'est la Terre promise. M. Ionesco croit à la Promesse. Et c'est parce qu'il y croit que Jean dans *la Soif et la Faim* quitte sa maison, sa femme, sa fille, qu'il se quitte lui-même, « je rejette la mémoire », s'écrie-t-il. Il veut n'être que lui-même. Il veut ne s'avancer que dans une matinée où le soir, incessamment, s'abolit. Il veut mordre à tous les fruits. Fugue mystique, mais d'un dévoyé qui se trompe de chemin et qui prend celui de la Terre pour celui du Ciel! Il rêve de l'Absolu, mais il croit que l'Absolu c'est la Vie. Il veut trouver le pays où l'on ne meurt jamais, « le pays hygiénique » où il est interdit de mourir. Il confond la Suisse et le Paradis. Il ne trouvera ni le Paradis, ni la Suisse...

Le pays hygiénique où l'on ne meurt jamais est un château où il est reçu, nourri, soigné, mais il aura

toujours soif et faim. Qu'est-ce que ce château? L'Enfer? M. Ionesco le nomme *l'établissement*. Dans l'établissement, il y a Etat. Mettons que ce soit le Monde, la Cité. Ceux qui l'habitent proclament qu'ils sont des humains. Ils sont solidaires les uns des autres, dépendants les uns des autres, enchaînés les uns aux autres. « On ne peut se dispenser du service social », dit le Frère Jarabas. Ce château est une prison où les hommes sont condamnés aux Travaux forcés de solidarité. Servir, c'est s'assujettir.

La morale de M. Ionesco n'est pas une morale sociale. La société, pour lui, c'est le Mal et c'est la Mort. Mais il a voulu se sauver seul dans *le Roi se meurt* et il n'a été que glorifié dans le Néant. Dans *la Soif et la Faim*, il comprend cependant qu'il doit pour se sauver, s'incarner et pour s'incarner il devra passer par le monde. Et attendant il implore une médiation. Le dernier tableau de *la Soif et la Faim* est très émouvant. L'image de la Femme, de la Mère, de l'Épouse, y apparaît au centre du vitrail mystique qui illumine la prison de Jean. C'est elle la médiatrice. Elle attend, elle prie, elle intercède, elle cultive le jardin que le fugueux obstiné cherchait au bout du désert et qui était à sa porte dans le petit enclos de son destin. Elle prépare les boutures d'une renaissance.

Mais il faudra assister d'abord au Retour du Prodigue.

Philippe SENART.

(1) Notre collaborateur Philippe Sénart est l'auteur d'un excellent petit ouvrage consacré à Eugène Ionesco dans la collection « Classiques du XX^e siècle » des Editions Universitaires.

MOUCHETTE

de l'abjection à la splendeur

« Sois, dans cette nuit de démesure,
la force magique au carrefour des sens... »

RAINER MARIA RILKE.

« La vie est un champ de foire.. un marché où la parole même n'est plus nécessaire » : cette formule lapidaire, prononcée avec un mépris souverain, plus voisin du sarcasme que du désespoir, par le vieil avare aigri et corrompu d'*Au hasard, Balthazar*, m'est revenue en mémoire, tel un terrible mot de passe, en voyant *Mouchette*. Car en voici à coup sûr la plus tragique (et toujours aussi imperturbable) illustration. C'est même trop peu dire : délaissant l'allégorie, cette reconfortante façade, Bresson découvre à présent la plaie à vif. Il nous dépeint — avec complaisance, dirait-on, tant est noircie la perspective du tableau : ce n'est que refus de l'apitoiement habituel — non plus seulement la vénalité et l'hypocrisie des actions humaines, mais un monde absolument clos, vivant comme replié sur lui-même, hors du temps, suspendu dans une immense douleur muette dont il n'a même plus conscience tant elle est chevillée à son corps ; une nuit permanente de l'âme, qu'aucun rayon de lumière ne paraît jamais devoir traverser. Un marché encore, certes, où chacun est dupe : humanité diminuée, au physique et au moral, tribu de loqueteux qui ne savent que s'épier, se menacer, n'ont quelque velléité de communion que pour boire, ou s'accoler hideusement. Pas le plus humble sourire, ici, qui ne se fige aussitôt sous l'effet d'une douleur cuisante, d'un coup traîtreusement asséné par derrière (l'institutrice, le père à l'église et à la fête). Que ce soit manège tonitruant ou nuit forestière emplie d'orage et de pièges, tout est frappé au sceau de l'atroce — et le chasseur volontiers se recouvre, pour plus sûrement atteindre sa proie, d'une carapace d'inoxygénée grisaille.

Que se passe-t-il, cependant, si quelqu'un tente de résister à cet engrenage inhumain (absurde, même, quelquefois) ? De même que l'âne Balthazar apparaissait comme un vivant symbole de l'innocence pourchassée, bafouée, et néanmoins victorieuse, rebelle à l'ավիլissement, s'offrant enfin en holocauste pour racheter les péchés des hommes, brutes dégénérées pour la plupart, de

même *Mouchette* se pose d'emblée comme un être *en marge*, farouchement en dehors de la société de ses semblables, imperméable à l'abjection ambiante, même lorsqu'elle paraît s'en accommoder, voire un court instant s'y complaire. Masochiste ? Sans doute, dans le langage des psychiatres (ou des pédiatres, car, c'est, rappelons-le, d'une enfant qu'il s'agit). En tout cas, répugnant de toutes ses maigres forces à ce qui abaisse, ou même à ce qui transige. Hostile pareillement aux jeux de ses compagnes se parfumant à la sortie des cours, qu'à la résignation de la mère, à la lâcheté agressive du père ; et pourtant réceptive, plus que quiconque, aux sourdes impulsions de son jeune corps. N'ayant de pitié, sinon d'amour vrai, que pour l'ivrogne blessé qui vomit, car lui du moins cesse dès cet instant d'appartenir au clan des bourreaux pour passer dans celui des victimes ; et se donnant ensuite à lui comme on partage une souffrance, bien plutôt qu'un plaisir.

C'est dire que la sensibilité la plus brute, la plus nue, est sollicitée dans *Mouchette*. Aux antipodes d'un cinéma intellectuel, à quoi certains prétendaient réduire Bresson, voici un art en prise directe sur la *peau* des êtres et des choses, sur leurs réactions les plus élémentaires, un art quasi viscéral, dont chaque image pourrait presque se décrire en termes d'accidents cutanés : cicatrice, écorchure, ulcération, brûlure (à l'ultime degré,

*Le domaine
du cinéma
est le domaine
de l'indicible.*

R. Bresson

si possible). Bresson, étrangement, rejoint par ce biais Bunuel, que l'on aurait pu croire pourtant fort éloigné de lui (mais revoyez *la Jeune Fille*, ou *Terre sans pain*). La finalité peut bien être exactement inverse — exaltation du spirituel chez l'un, de la matérialité chez l'autre, — les moyens sont les mêmes. Notons en passant, et ceci vaudra pour les deux cinéastes, combien, s'il est relativement aisé de faire peur, voire d'épouvanter, en se jouant, ou en ménageant des haltes, il est plus difficile de maintenir, une heure et demie durant, un registre — j'allais dire une ligne mélodique, tant le cinéma s'identifie ici à la musique — de peur blanche, animale, d'effroi sans nom, de nerfs à vif. Il y faut une rigoureuse continuité non seulement du thème (à quoi tout nous renvoie : ainsi les soubresauts des animaux abattus dans les bois, au début et à la fin du film, encadrent-ils le drame de l'adolescente), mais de la mise en scène, des cadrages, des sons. Tension permanente du rythme, qui est celui d'un *adagio* funèbre. Gros plans de mains qui se frôlent, se crispent, ne s'abandonnent que lorsque la mort vient les prendre (1). Ambiance sonore, dure, inflexible, et à l'instant le plus imprévu, lancinante (bruit du camion mimé par le routier affalé sur son lit, musique de la foire). Très précisément, l'impression ressentie est celle de se trouver dans une prison bloquée de toutes

parts, et non moins oppressante que celles du *Condamné à mort*, de *Jeanne d'Arc* : davantage même, car les grilles de celle-là sont moins visibles.

Ajoutons qu'il est paradoxal que ce soit, une fois de plus, dans une œuvre de Bernanos, écrivain somme toute généreux et tonique, par delà le sordide apparent de ses intrigues, que Bresson ait puisé son inspiration. Mais, ainsi que l'avait parfaitement démontré, naguère, André Bazin dans son analyse du *Journal d'un curé de campagne*, cet « assèchement » de l'univers d'un écrivain équivaut en réalité à une transfiguration. On ne trouvera certes pas chez le cinéaste ce « *grand vent noir qui vient de l'Ouest* » et qui souffle dès les premières lignes du livre, éparpillant les miasmes. L'atmosphère ici est au contraire raréfiée, insalubre, desséchante. C'est un désert : le monde sans la grâce. Pourtant, dans ce refus du romantisme, il y a comme une nostalgie irrépressible de la grâce refusée, plus bouleversante que ne serait n'importe quelle évocation de sa présence réelle ; et surtout, il y a la magie du style, qui change en or le plomb vil. Ne subsiste plus, si l'on préfère, que l'éclat du diamant (le film) extrait de sa gangue (le roman).

Mouchette, image de l'abjection absolue dont est victime, jusqu'au tréfonds de son être, une enfant qui ne demandait qu'à vivre, loin d'être un spectacle révoltant et barbare, apparaît donc comme *une œuvre* d'une pureté éclatante, de cette pureté pareille à cette « *douce intuition* » dont parlait Rilke et qui « *se glisse silencieusement dans notre cœur* ».

Claude BEYLIE.

(1) Image obsessionnelle chez Bresson, à partir de *Pick-pocket* surtout. On peut en trouver l'origine chez Bernanos, parlant longuement, dans *Nouvelle histoire de Mouchette*, précisément, de la « *prodigieuse faculté d'expression des mains humaines* » (ch. IV).

notes de Lecture

● LES NOUVEAUX INTELLECTUELS

par Frédéric BON et Michel-Antoine BURNIER

Avec *Les Nouveaux Intellectuels*, la collection *Civilisation* nous donne son second livre (1). Autant que des « mises au point », elle entend proposer au lecteur des « mises en situation » ; dans cette perspective elle a fait appel à deux jeunes diplômés de l'Institut d'Etudes Politiques, anciens membres de l'Union des Etudiants Communistes. C'est dire que le domaine mal connu des nouvelles couches intellectuelles sera exposé de manière critique. Préfacé par Jean-Pierre Vigier cet essai de 382 pages a l'avantage de comporter outre de nombreux tableaux statistiques, une quarantaine de textes, regroupés à la fin de chaque chapitre. On y retrouve notamment le premier « manifeste des intellectuels » publié dans *l'Aurore* du 14 janvier 1898, signé Zola, France, Proust...

Longuement médité, bien construit, agréablement écrit, l'ouvrage mérite une lecture attentive. Constatant que nous vivons une véritable révolution scientifique et technique, les auteurs en examinent les conséquences dans les couches intellectuelles. Une première difficulté surgit dans la définition même de la « fonction intellectuelle », ni son sens large (distinguant travail manuel et travail cérébral) ni son sens restrictif précisé à partir de critères politico-moraux (l'intellectuel est celui qui met en question) ne sont utilisables dans une société industrialisée. L'analyse marxiste classique ne permet guère de dépasser cette problématique si peu satisfaisante, avec méfiance elle conçoit les intellectuels soit comme une couche sociale parmi d'autres (c'est la théorie de Kautsky), soit comme des idéologues destinés à justifier et à masquer « l'oppression de la classe dominante sur les classes exploitées » (Nizan), seuls certains d'entre eux peuvent rallier, par un cheminement tout individuel, le camp du prolétariat. Lénine et Marx en sont des exemples.

C'est finalement à partir de la réflexion de Gramsci que les auteurs ont essayé de dégager les traits principaux d'une étude des intellectuels. « Chaque groupe social naissant sur le terrain originel d'une fonction essentielle dans le monde de la production économique crée en même temps que lui, organiquement, une

ou plusieurs couches d'intellectuels qui lui donnent son homogénéité et la conscience de sa propre fonction, non seulement dans le domaine économique mais aussi dans le domaine politique et social ». (2)

Les intellectuels ne constituent donc pas une catégorie particulière, ils n'existent que par les autres groupes sociaux de la société et ils en expriment la nature, les ambitions et les affrontements. La démarche des deux auteurs est donc doublement intéressante à la fois par ce schéma théorique qui sous-tend leur recherche et par la typologie qu'ils esquissent en l'appliquant à la société industrialisée. Ils constatent le remplacement des élites intellectuelles anciennes par une nouvelle couche technocratique liée à la classe dominante. Ils soulignent parallèlement la croissance et l'importance d'une couche technicienne. L'apparition de ces nouveaux types d'intellectuels est liée à la mutation de la société occidentale. En schématisant, on pourrait dire qu'à la fonction du pouvoir correspondent les technocrates, à la fonction du savoir, les techniciens.

Le technocrate est celui qui détermine en quel sens les techniciens doivent travailler, fait la synthèse des travaux, choisit entre les avis émis, fixe les priorités. Sa fonction est politique, sa formation (E.N.A., Polytechnique, Centrale, Mines) tend à accroître sa capacité de synthèse plus qu'à lui inculquer des connaissances directement utilisables. Le technocrate affirme son indépendance, se défend d'être un bourgeois (puisqu'il est salarié), et prétend représenter une aristocratie du mérite et non une aristocratie sociale. Or, objectent Bon et Burnier, le milieu de recrutement des technocrates est en fait très fermé, et s'ajoutent au salaire les multiples primes et avantages, « sanction de l'efficacité de la gestion » correspondant à l'ancien profit de l'entreprise. Mais plus fondamentalement ce qui crée le lien organique entre cette couche intellectuelle et la classe néo-capitaliste relève de la

(1) *Les Nouveaux Intellectuels*, Editions Cujas, 1966.

(2) A. Gramsci, *Œuvres choisies*, Editions Sociales.

motivation globale du système. En effet, ces technocrates servent le système existant en contribuant à sa constitution et à son avenir, en étant « sa conscience et son organisation ».

Le mode d'apparition du technicien est multiforme et à l'origine presque imperceptible. Il tient à l'autonomie de la fonction scientifique et technique. Formé essentiellement pour l'enseignement, il possède avant tout la maîtrise d'une technique. Le rôle et le nombre de ces intellectuels techniciens sont appelés à connaître une extension considérable dans la mesure où ils sont liés aux industries de pointes et aux disciplines nouvelles (sciences humaines par exemple). Apparemment intégrés au système néo-capitaliste, ils ont cependant montré à diverses reprises un comportement qui les rapprochait de la classe ouvrière : affaires Bull et Neyrpic dans lesquelles se sont solidarisés des ouvriers, des ingénieurs et des techniciens. Pour les auteurs, ce conflit prend en fait l'allure d'un conflit technocrates-techniciens. L'idéologie technocratique qui se pose comme la base d'une véritable « politique économique » (Bruno Trentin) exprime les limites imposées par le système social existant, c'est-à-dire que son univers est celui des nécessités économiques néo-capitalistes. Or, le technicien « incarne l'emprise croissante de l'homme sur les forces de la nature et de la société », il se rapproche des couches les plus évoluées de la classe ouvrière par le style de sa contestation, mais il ne peut rallier pour autant un marxisme qui avec le stalinisme, s'est coupé de l'essor scientifique. En effet, à ce stade, le marxisme ne se préoccupait plus de comprendre la réalité, « mais de trouver surtout la justification d'une théorie fixée d'avance ».

L'issue de la bataille suppose donc qu'un socialisme rénové s'applique à élaborer un nouveau modèle répondant aux aspirations fondamentales de ces cou-

ches techniciennes. Idéologiquement disponibles vers qui se tournent-elles ? Vers un P.C. qui tente des recherches, esquisse un dialogue ? Vers une gauche non communiste mais divisée, et qui semble montrer un regain d'intérêt pour les problèmes économiques et pour la sociologie. Pour ces deux familles, il s'agit de conquérir une couche que lui dispute la classe dominante et dont dépend largement l'avenir de la société industrielle.

Pour les auteurs, la solution semble résider dans un dégel total du marxisme ce qui ôterait à l'idéologie technocratique le privilège de la modernité. Mais le marxisme en viendra-t-il vraiment à une libre confrontation des idées ? Il est difficile de répondre aujourd'hui à cette interrogation.

Le livre de Frédéric Bon et Michel Antoine Burnier n'en constitue pas moins une excellente tentative dans la lignée de celles déjà entreprises par bon nombre d'intellectuels de gauche. Prouver que les intellectuels peuvent, comme les prolétaires, combattre pour le socialisme, montrer qu'ils ne sont pas un groupe social spécifique irrémédiablement lié à la bourgeoisie. Leur mérite est d'avoir su, en partant d'une situation qui leur était personnelle, effectuer une analyse plus sociologique que psycho-politique. On pourrait de ce point de vue, leur reprocher d'avoir négligé les travaux de Weber et de Mannheim ; mais ils ont du moins mis en lumière la pensée de Gramsci, peu étudiée jusqu'à aujourd'hui. La réflexion de Gramsci avait considérablement élargi la notion d'intellectuel qui comprend alors le savant et le politique. Le livre de Frédéric Bon et de Michel Antoine Burnier la développe encore. Il néglige peut-être l'importance des intellectuels traditionnels, mais tel n'était pas le sujet de leur étude. Ils se sont délibérément situés dans une perspective futuriste.

Philippe ARVAL.

● SIRE, ILS ONT VOTÉ LA MORT

par Arthur CONTE

Il fallait être politique autant qu'historien pour bien retracer ces trente-sept heures des 16 et 17 janvier 1793 où la Convention, siégeant sans désespérer, condamna Louis XVI à mort. C'est dans l'hémicycle du Palais Bourbon qu'Arthur Conte, ancien ministre et député des Pyrénées-Orientales, observant d'un regard aigu les luttes, mesquines ou grandioses, d'hommes de toutes origines et de tous caractères — des plus intelligents aux plus bornés, des plus solides aux plus instables, des plus purs aux plus roués — décida d'entreprendre un livre où l'on revivrait « la plus grande séance parlementaire de tous les temps » — en tout cas, le jour le plus long de l'histoire de France.

Les quinze années de recherches qu'il a fallu à l'auteur pour exhumer chaque minute et ressusciter, un par un, les Conventionnels, ont abouti à un livre puissamment original : nous voici, pour le moins, au manège des Tuileries, dans les tribunes du public, ou dans cette sorte de loge d'où les avocats du Roi,

éperdus, voient et entendent tout ce qui se fait et se dit à l'assemblée. Nous assistons à l'appel nominal, département après département, et nous pointons les votes. Tour à tour, la mort dans les vingt-quatre heures n'atteint pas la majorité requise, puis elle la dépasse, la perd, l'atteint de nouveau. L'un des côtés fascinants d'un tel scrutin, c'est que « le sort de l'accusé est indécis jusqu'au dernier département appelé », le Gard : les 361 voix nécessaires ne sont finalement réunies que grâce à deux personnages fâlots, dont nul n'a pu prévoir le vote : Leyris, connu comme un perpétuel hésitant, et Voulland, un nerveux qui contredit toujours tout le monde.

Pourtant, si hallucinante que soit l'incertitude qui dramatise l'attente, qui accroît d'heure en heure la tension au sein de l'Assemblée, dans le public des tribunes populaires, dans la foule qui hurle à la mort dans la rue, le « suspense » n'est qu'un aspect secondaire de ce jugement par lequel 749 hommes décident de la vie ou de la mort d'un seul : son importance

politique inouïe éclipse évidemment le drame personnel de l'accusé — qui attend le verdict au Temple. Il est clair qu'on en est au sommet de la Révolution, et chacun le sent. « Robespierre et Saint-Just ne font pas seulement guillotiner un roi et un homme. Ils guillotinent un millénaire et une philosophie ».

Du coup, ce n'est pas en spectateurs plus ou moins actifs que nous sommes introduits par Arthur Conte au Manège. C'est en Conventionnels que nous y siégeons. Dans un instant, nous allons monter, à l'appel de Vergniaud, nous prononcer devant nos collègues, devant le peuple ou du moins la foule surexcitée, non pas sur l'opportunité d'une rupture spectaculaire avec la monarchie, mais sur la manière dont nous entendons la solenniser, pour nous débarrasser à tout jamais de « la tyrannie ». Car, par définition, nous avons adhéré aux idées nouvelles. Que nous siégeons à la Montagne, chez les Girondins ou dans la Plaine, nous sommes tous — à très peu d'exception près — depuis le 10 août, favorables à la déchéance du Roi et, depuis le 20 novembre — date de la découverte de l'armoire de fer contenant la correspondance secrète du monarque — certains que « Louis » a comploté contre la Nation. Non content d'être un tyran, d'avoir fait couler le sang du peuple, c'est un traître. Voilà ce que nous pensons quasi-unanimement. Là où nous différons entre nous, c'est sur la peine qu'il convient de lui appliquer. Si je suis Montagnard, doctrinaire impitoyable, je n'ai à cet égard aucun débat de conscience : « J'ouvre le Code Pénal, et j'y lis que tout citoyen coupable de trahison doit être puni de mort. » Cette phrase brève, on l'entendra répétée par tous ceux qui condamnent sobrement.

Mais si je suis Girondin, révolutionnaire de salon, bourgeois qui a horreur du sang et du fanatisme, il me suffit, pour me débarrasser des Bourbons, de garder Louis XVI en otage, puis de l'exiler. Aussi puis-je,

avec mes amis, aussi nombreux que les Montagnards, faire échec aux partisans de l'exécution. A moins qu'ayant peu de caractère (et ces gens-là sont légion dans les rangs de la Gironde) je ne me laisse, tel Vergniaud — qui, parlant l'un des premiers, se prononce pour la mort (avec sursis) au grand étonnement de tous — terroriser par les menaces et les injures de la Montagne et de son public...

Homme du Marais, je puis être, tel Daunou, un crypto-monarchiste, ou, simplement, un républicain indulgent. Cependant, par peur ou juridisme, je puis défier le pronostic, et voter la mort sans délai.

L'Histoire a, bien sûr, condamné les lâches et les corrompus qui, cléments au fond de leur cœur, entrèrent par opportunisme dans le jeu de Robespierre et Saint-Just, et emportèrent la décision. De même honore-t-elle l'héroïsme de ceux qui se prononcèrent pour le sursis ou l'emprisonnement, et osèrent expliciter leur position. Mais il y eut, du côté de l'indulgence, bien des médiocres, des frivoles, des calculateurs, des esprits fumeux ou inconsistants, tels de beaux orateurs comme Brissot et Pétion. Est-ce à dire qu'elle justifie les purs de chaque bord, et renvoie dos à dos, également victimes de circonstances dont nul n'était plus maître (les Montagnards en feront bientôt la cruelle expérience) les régicides et les indulgents ? Il est facile, quand on sait la suite — l'auto-destruction de la Terreur, la corruption du Directoire, la dictature militaire — de trancher que l'exécution de Louis XVI fut un acte inutile et dangereux. Admirons la lucidité des très rares Conventionnels qui entrevirent que si le salut du roi ne sauvait pas la République, sa mort accélérerait sa perte.

Jean-Marie DAILLET.

Robert Laffont éditeur.

FRANCE-FORUM A DIX ANS

Sous ce titre, « Le Monde », « La Croix », « Témoignage Chrétien », « Forces Nouvelles », « La revue politique et parlementaire », ont consacré quelques lignes très cordiales d'encouragement à l'effort que nous poursuivons à « France-Forum ». Nous les en remercions et nous publions ci-après les textes de « Témoignage Chrétien » et de « Forces Nouvelles ».

« France-Forum », la revue d'Etienne Borne et Henri Bourbon, célèbre son dixième anniversaire. C'est un événement car la vie de « France-Forum » fut toujours précaire et, comme le disent ses leaders, elle a « quelque chose de paradoxal ».

Son premier objet est « la politique comme réalité permanente de la civilisation ». Toutefois, « France-Forum » n'est ni le bulletin d'une société de pensée « détachée des contingences », ni « un organe de propagande au service d'un parti ». Elle défend « une certaine idée de la politique ». Et le fait avec courage et lucidité.

Puisse-t-elle continuer à vivre longtemps car nous avons besoin d'hommes libres qui croient au pluralisme et au dialogue. Et Etienne Borne et Henri Bourbon sont les bons serviteurs de l'idée démocratique.

Témoignage Chrétien.

Pour les animateurs de « France-Forum », le dialogue n'est pas un lieu commun académique, un divertissement de bon ton ou une diversion de rhétorique, mais une invitation à l'action démocratique.

Par son ouverture, par sa pratique du pluralisme « France-Forum » est devenu un organe de culture démocratique qui ne sépare pas la politique d'un projet de civilisation, d'une détermination de fins et de valeurs.

Entreprise difficile, fragile, précaire, que cette entreprise de pensée politique libre au service de l'idée démocratique ; entreprise constamment menacée par les sectarismes et les scepticismes, mais entreprise indispensable. « France-Forum » incarne une certaine conception de la presse d'idées et de formation qui va à contre-courant des facilités à la mode et qui propose honnêtement au lecteur des éléments d'une problématique.

Un peu en avance sur les dirigeants des Clubs, « France-Forum » a mis la pensée politique à l'heure des colloques et des confrontations, transformant le combat en débat, sans céder pour autant à la froide rationalité technocratique qui dévitalise la politique et démobilise les militants.

Dans leur éditorial de ce mois-ci, Etienne Borne et Henri Bourbon ont d'ailleurs bien défini leur conception de la démocratie, ils récusent la rationalité marxiste comme la rationalité technocratique qui « si parentes en leur fond sont incompatibles avec l'idée démocratique ».

Parce que nous sommes démocrates, nous souhaitons que « France-Forum » puisse longtemps encore continuer à défendre « une certaine idée de la politique » et à maintenir « un parti pris d'espérance » fondés l'un et l'autre sur la conviction que la civilisation et la démocratie portent en elles plus d'avenir encore que de passé.

Forces Nouvelles.

Jean-Paul Sartre, la justice et le Général

par ETIENNE BORNE

JEAN-PAUL SARTRE avait écrit au Président de la République et le général de Gaulle a répondu à Jean-Paul Sartre. En lui donnant du « cher maître », ce qui est un chef-d'œuvre d'humour. Consécration nationale, analogue en son fond à la consécration internationale, jadis, du prix Nobel, et que le bénéficiaire se trouve contraint, cette fois encore, de récuser, puisqu'en acceptant la politesse et l'invitation à la reconnaissance réciproque, Jean-Paul Sartre entrerait dans un ordre des choses que par ailleurs il conteste par toute la violence, et elle est sans mesure, dont son esprit est capable. Pourtant par cette lettre personnelle à un grand écrivain qui ne l'a jamais ménagé et parfois jusqu'à l'outrage, le maître de l'Etat prend sa revanche et marque un point sur le maître de l'existentialisme. En lui assignant une place large et honorable. En l'invitant fermement à s'y tenir. La lettre gaulliste dans sa brève et tranquille densité, le commentaire sartrien dans sa prolixité et sa véhémence, ces deux textes — qui ont paru dans « le Nouvel Observateur » — font, par la qualité exceptionnelle des interlocuteurs, un excellent document sur les rapports, voués sans doute au malentendu, entre l'homme d'Etat et l'intellectuel, philosophe de la politique. Non pas que l'homme d'Etat soit sans philosophie. Il lui arrive, comme ici, d'en avoir une ; mais elle ne coïncide pas, c'est le moins qu'on puisse dire, avec la philosophie du philosophe.

On se rappelle l'occasion de cet affrontement. Le gouvernement n'admet pas que se tiennent en territoire français les séances de ce tribunal présidé par Lord Russel, dont Jean-Paul Sartre fait partie, et qui entend juger et condamner comme criminels de guerre le président des Etats-Unis et les membres de son gouvernement. Et le général de Gaulle prend la peine d'expliquer lui-même à Jean-Paul Sartre les raisons de ce refus, ce qui est un témoignage d'éminente considération, mais en même temps il a l'insolence d'infliger à un philosophe, et quel philosophe, une leçon de philosophie : « ce n'est pas à vous que j'apprendrai », écrit-il, que « toute justice dans son principe comme dans son exécution n'appartient qu'à l'Etat ». Il ne déplaît pas au Général que Jean-Paul Sartre et ses amis fassent le procès de la politique asiatique des Etats-Unis : les thèses de ces non-conformistes ne se trouvent-elles pas singulièrement proches de la « position officielle de la République française » ? Mais, outre que les convenances internationales excluent cette mise en accusation publique d'un Etat en tant qu'Etat ou d'un gouvernement en tant que gouvernement (et si au moment de l'écrasement de la révolution hongroise par la force russe, de Gaulle eût été au pouvoir, et, autre supposition impossible, si le même Jean-Paul Sartre avait eu la velléité de constituer en France un tribunal pour juger Krouchtchev et Kadar, il eût essuyé exactement la même réponse), ce que le Général juge philosophiquement intolérable dans le propos de Jean-Paul Sartre c'est chez une personne privée, fût-elle arrivée dans l'ordre intellectuel à l'éminence de la maîtrise, cette prétention à dire la justice et à prononcer des sentences, c'est-à-dire à usurper des fonctions qui sont le propre de la puissance publique. Le Général dit en substance au penseur : « votre tribunal n'est que pastiche et parodie ; allez donc jouer ailleurs cette mauvaise comédie ».

PRESE d'une aussi vive attaque et qui portait le débat au nœud philosophique des choses, Jean-Paul Sartre n'a pas, comme on aurait pu s'y attendre, opposé philosophie à philosophie, mais il s'est réfugié dans le circonstanciel et l'empirique, en affirmant que le Général avait cédé à une pression américaine et qu'il avait voulu faire plaisir aux « atlantistes » giscardiens et lecanuétistes, ce qui est accumuler à plaisir les erreurs psychologiques et les contre-sens politiques. En vérité le Général avait visé juste lorsqu'il dénonçait ce qu'on pourrait appeler le complexe clérical de l'intellectuel de gauche qui le fait s'ériger en une sorte de pouvoir spirituel, juge en dernière instance des actes des pouvoirs temporels et à les constituer, s'ils se conduisent mal, en état d'indignité morale : ainsi Jean-Paul Sartre, prince de nos athées, pourrait reconnaître ses prédécesseurs en Innocent III et Boniface VIII excommuniant un Philippe-Auguste et un Philippe le Bel. Mais il est vrai que de cette magistrature morale, il ne peut, dans l'état actuel du monde, faire institution efficace et universellement reçue. De cette institution il essaie d'évoquer le fantôme par un faux-semblant de tribunal, c'est-à-dire par cette sorte de magie dont il avait fait l'analyse dans sa « théorie de l'émotion ». D'où la force apparente de l'attaque gaulliste. Mais Sartre a manqué une belle occasion de mettre directement en cause la maxime que lui oppose son illustre interlocuteur et selon laquelle « la justice en son principe appartient à l'Etat ».

CAR il ne peut s'agir-ici-que d'une justice positive qui, comme le savent les écoliers, relève elle-même d'une autre justice absolue et universelle, dont l'Etat ne saurait être le principe puisqu'elle est dans son exigence, norme et règle pour toute justice positive. Sartre se contente, faiblement, de se référer « aux masses » qui, dès lors qu'elles sont mobilisées, seraient capables d'imposer aux Etats la justice dont elles sont porteuses. Or, outre que « les masses » aisément manipulées peuvent être agents ou complices de l'injustice, il suffirait aussi qu'un Etat soit ou se dise l'expression des masses pour qu'il transforme en justice la raison d'Etat. On n'échappera pas à l'alternative : sans référence à une idée de la justice, c'est-à-dire une justice éternelle, il n'y a de justice que de circonstance, et de situation.

Il faut donc renvoyer dos à dos, pour insuffisance de métaphysique, les réalismes gaullien et sartrien. Faire passer ainsi la réflexion par la rigueur philosophique, c'est le contraire d'un détour par un itinéraire de neutralité et d'abstraction, et ce n'est pas substituer un débat académique à l'affrontement réel des hommes et des politiques. On meurt et on souffre au Vietnam. On s'y fait une conception idéologique et passionnelle des intérêts et du point d'honneur. Et c'est le plus puissant des deux antagonistes qui devrait donner l'exemple et le branle à un processus de démythification de soi et de désescalade. Mais si les fanatismes sont si désespérément enchevêtrés, c'est certes pour beaucoup de raisons, mais d'abord parce que les protagonistes et leurs supporters ne se font pas une idée assez exigeante de la justice. Mais il faudrait pour cela en connaître les véritables sources, que ne sauraient découvrir ni l'empirisme révolutionnaire de Sartre ni le légalisme nationalitaire du Général.